

PARTAGER NOS HISTOIRES : FAIRE LE BON GESTE ENSEMBLE



Rapport annuel
2018 - 2019



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

| | |
|--|----|
| MOT DE LA PRÉSIDENTE | 4 |
| MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE | 5 |
| A PROPOS DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES | 6 |
| CONTEXTE | 6 |
| HISTOIRE ET LÉGISLATION | 6 |
| STATUT DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES | 8 |
| MANDAT ET OBJECTIFS | 9 |
| GOUVERNANCE | 9 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 10 |
| COMITÉS DU CONSEIL | 12 |
| L'ÉQUIPE DE LA FCRR | 14 |
| ORIENTATION STRATÉGIQUE | 15 |
| RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET PROGRAMMES | 15 |
| PRIORITÉS STRATÉGIQUES | 15 |
| CANADA AU-DELÀ DE 150 : UNE PROMESSE À NOS ENFANTS | 16 |
| IMPACTS STRATÉGIQUES | 18 |
| 1 ^{RE} PRIORITÉ STRATÉGIQUE : | |
| IDENTIFIER LES PRINCIPAUX PROBLÈMES LIÉS AU RACISME ET À LA DISCRIMINATION RACIALE | |
| 2 ^E PRIORITÉ STRATÉGIQUE : | 21 |
| BEING THE LEADING NATIONAL COMPREHENSIVE RESOURCE ON RACISM, LES RELATIONS RACIALES, LES MEILLEURES PRATIQUES ET LES SOLUTIONS RECOMMANDÉES | |
| 3 ^E PRIORITÉ STRATÉGIQUE | 27 |
| INCITER LES JEUNES CANADIENS ET D'AUTRES GROUPES À S'IMPLIQUER CONTRE LE RACISME ET POUR LA PROMOTION DE RELATIONS RACIALES HARMONIEUSES | |
| 4 ^E PRIORITÉ STRATÉGIQUE | 35 |
| CONCEVOIR, PROMOUVOIR ET DISTRIBUER DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES | |
| RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE DE 2018-2019 | 38 |
| RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 48 |
| ÉTATS FINANCIERS DE LA FCRR EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019 | 52 |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 54 |
| ÉTAT DES RÉSULTATS | 55 |
| ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION | 56 |
| ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET | 57 |
| ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE | 58 |
| NOTES COMPLÉMENTAIRES | 59 |



MOT DE LA PRÉSIDENTE

TERESA WOO-PAW

C'est avec grand plaisir et beaucoup d'humilité que j'assume le rôle de présidente du Conseil de la Fondation canadienne des relations raciales. Mon prédécesseur Albert Lo était le président de la FCRR pendant 11 ans de 2007 à 2018. Les présidents précédents ainsi qu' Albert ont créé une tradition de réussite que j'ai le plaisir de continuer. Je le remercie pour son leadership et son sens de la sagesse qu'il a partagé avec les membres du Conseil et le personnel. J'aimerais aussi remercier Ashraf Ghanem et Rubin Friedman qui finissent leurs mandats cette année et j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux membres du Conseil, Moses Gashirabake et Chiamaka Obiageli Mogo. La diversité de notre Conseil est l'une des plus grandes forces de la FCRR et j'aimerais remercier tous les membres du Conseil pour leurs contributions à la Fondation.

J'aimerais aussi remercier notre directrice générale et le personnel d'avoir organisé des sessions d'orientation pour moi-même et les nouveaux membres du Conseil. Je les remercie aussi d'avoir coordonné plusieurs activités et programmes de manière efficace pour nos intervenants et le public tout au long de l'année.

Enfin, je m'en voudrais si je ne remerciais pas les nombreux partenaires de la FCRR, ce qui inclue plusieurs organisations, groupes communautaires et individus qui ont partagé leur expertise, leur vécu, les résultats de leurs études et leur engagement en faveur d'un meilleur Canada. Vous êtes trop nombreux pour être nommés, mais vous avez tous contribué à notre succès. Les mots d'Helen Keller reflètent cette symbiose : "Seul, on peut faire si peu; ensemble, on peut tant faire."

J'ai hâte de continuer l'important travail de la Fondation afin de maintenir et de renforcer les relations entre communautés, l'importance du respect mutuel et la célébration de la diversité, tout ce qui préserve notre vision d'un Canada inclusif sans racisme et discrimination.



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Teresa Woo-Paw'.

Teresa Woo-Paw
Présidente

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

LILIAN MA

Quand nous repensons aux événements de l'année passée, il est facile d'être découragé par les défis auxquels nous, Canadiens, faisons face. Le nombre croissant de crimes haineux déclarés et la montée de voix extrémistes peuvent remettre en question notre confiance en notre capacité collective à parvenir à un Canada complètement inclusif. C'est la raison pour laquelle je suis fière de partager notre rapport annuel qui récapitule les programmes, les partenaires et les commandites qui viennent de la volonté canadienne d'établir un dialogue et d'apprendre l'un de l'autre.

J'aimerais partager ici quelques-uns de ces programmes :

- En septembre, la FCRR a organisé son gala bisannuel de remise des Prix d'excellence à Winnipeg. La FCRR a fièrement remis 7 prix d'excellence, 3 mentions honorables et 14 prix spéciaux pour champions communautaires locaux. Ces prix célèbrent les organisations publiques et privées dont les efforts correspondent aux pratiques exemplaires qui créent une compréhension des valeurs canadiennes fidèle à la diversité canadienne et à des relations raciales respectueuses.
- La FCRR a collaboré avec le Centre for Immigrant and Community Services (CICS) à Toronto pour commémorer le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne des Nations Unies. Durant un événement tenu le 10 décembre, nous avons examiné les victoires historiques liées aux droits de la personne et nous avons discuté des défis actuels.
- Notre journal *Directions* sera désormais publié en ligne de manière régulière afin qu'il soit plus accessible aux lecteurs et aux contributeurs. *Directions* comprendra aussi bien des soumissions examinées par les pairs que du contenu publié à l'externe afin de permettre l'accès à des études récentes et importantes.

Nous nous réjouissons de continuer l'important travail de la Fondation canadienne des relations raciales et nous aimerions vous remercier pour votre appui continu.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lilian Ma'.

Lilian Ma
Directrice générale

A PROPOS DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Contexte

Histoire et législation

En 1988, le gouvernement canadien a conclu une entente avec l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (NAJC) qui agissait au nom de familles canadiennes d'origine japonaise internées et privées de leurs droits de la personne et de leurs droits civils pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, le gouvernement s'est excusé pour ces gestes au nom de tous les Canadiens et a offert une compensation aux familles canadiennes japonaises qui ont été lésées.

La NAJC a également négocié 21 000 \$ pour chaque Japonais-Canadien expulsé de la côte de la Colombie-Britannique en 1942 ou vivant au Canada avant le 1er avril 1949 et toujours vivant à la signature de l'Entente, soit une contribution de 12 millions de dollars pour aider les Japonais-Canadiens à reconstruire les infrastructures des collectivités détruites. De plus un fonds de dotation de 24 millions de dollars avait été accordé pour fonder la FCRR.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, le projet de loi C-63, a été adoptée en 1991 et promulguée en 1996. La FCRR a ouvert ses portes en novembre 1997. Société d'État, elle relève du Parlement par l'entremise du ministre désigné aux fins de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et fonctionne de façon indépendante du gouvernement canadien.

La FCRR a réalisé plusieurs choses depuis sa fondation et son histoire est l'empreinte de son professionnalisme, de sa résilience et de sa portée ainsi que de l'importance qu'a acquise sa mission auprès des gens de partout au Canada. La FCRR s'est engagée à bâtir un avenir où tous les Canadiens seront traités de façon équitable. Les principes de la plus haute importance de la FCRR sont la promotion des droits de la personne, les relations raciales harmonieuses et la cohésion sociale, tout en demeurant attentifs aux enjeux d'un monde toujours plus globalisé et interconnecté.



La signature officielle de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais par le Premier ministre Brian Mulroney et le président de la NAJC Art Miki le 22 septembre 1988.

Statut de la Fondation canadienne des relations raciales

La FCRR est une société d'État fédérale régie par la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991 et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La principale source de financement de la FCRR provient du revenu de placement tiré de la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et d'autres investissements. La Fondation peut également recevoir des fonds provenant de gestion de projets, de dons, de subventions gouvernementales et de contributions pour des projets spécifiques. Ceci étant dit, elle ne reçoit aucun crédit annuel.



Les membres du Conseil de la FCRR et Art Miki, représentant de la NAJC

À Winnipeg, le 27 septembre 2018

Mandat et objectifs

Le mandat et les objectifs de la Fondation ont été définis par la section 4 de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*. La FCRR a « pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada »; elle réalise cette mission :

- a. en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale permettant de mieux comprendre la nature du racisme et de la discrimination raciale, et ce pour aider les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes ainsi que les institutions publiques, les gouvernements, les chercheurs et le grand public à éliminer l'un comme l'autre;
- b. en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- c. en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
- d. par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'aide à l'élaboration de normes professionnelles;
- e. en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- f. en collaborant avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres organismes, ainsi que les institutions publiques et tous les ordres de gouvernement, pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- g. par l'encouragement et la promotion de l'élaboration d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.*

Gouvernance

La FCRR est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et de pas plus que onze (11) administrateurs supplémentaires. L'objectif est que le conseil reflète le caractère multiculturel, la dualité linguistique et la diversité régionale de la société canadienne. Un directeur général, qui est chef de la direction et membre d'office du conseil, gère les activités quotidiennes de la FCRR. Le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre aux fins de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, nomme tous les membres du conseil et le directeur général. Le conseil a la responsabilité d'évaluer la performance de la directrice générale sur une base annuelle.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Dans la mesure du possible, le conseil se réunit en personne au pays, chaque fois dans une province ou un territoire différent, ou par téléconférence.

La FCRR est gouvernée par ses lois habilitantes et les sections 89.9 à 89.92 ainsi que les sections 105(2), 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui a trait aux obligations quant aux modalités et conditions d'emploi, à la responsabilité, à la gestion des finances et aux dispositions portant sur la vérification.

La FCRR est également tenue de se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, à la *Loi sur les langues officielles* et au *Code canadien du travail*, entre autres dispositions d'autres lois.

Depuis novembre 2015, la FCRR rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Patrimoine canadien, ce qui reflète l'importance que donne Patrimoine canadien à la diversité et au multiculturalisme.

* Extraits de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*

Conseil d'administration



Teresa Woo-Paw

Présidente

(Calgary, Alberta)
Terme : du 8 novembre
2018 au 7 novembre 2022



Albert Lo

Président

(Richmond,
Colombie-Britannique)
Terme : du 12 octobre 2007
au 11 octobre 2018



Rajesh Uttamchandani

Vice-président

(Toronto, Ontario)
Terme : du 21 juin 2017
au 20 juin 2021



Balpreet Singh Boparai

(Toronto, Ontario)
Terme : du 11 décembre
2017 au 10 décembre 2020



Orlando Bowen

(Brampton, Ontario)
Terme : du 15 décembre 2017
au 14 décembre 2020



Alicia Damley

(Mississauga, Ontario)
Terme : Du 21 juin 2017
au 20 juin 2021



Rubin Friedman

(Ottawa, Ontario)
Terme : du 28 mai 2015 au 27 mai 2018
(Du 5 avril 2012 au 4 avril 2015)



Moses Gashirabake

(Côte-Saint-Luc, Québec)
Terme : du 28 mai 2018
au 27 mai 2021



Ashraf Ghanem

(Fredericton, Nouveau-Brunswick)
Terme : Du 21 juin 2017 au 20 juin 2018
(Du 27 nov 2014 au 26 nov 2016)
(Du 4 oct 2012 au 3 oct 2014)
(Du 9 sept 2008 au 8 sep 2012)
(Du 9 sept 2005 au 8 sep 2008)



Cheryl May

(Toronto, Ontario)
Terme : (Du 26 mars 2018 au 25 mars 2022)



Chiamaka Obiageli Mogo

(Vancouver, Colombie-Britannique)
Terme : du 8 novembre 2018 au 7 novembre 2022



Emilie Nicolas

(Montréal, Quebec)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2020



Anne-Marie Pham

(Calgary, Alberta)
Terme : du 18 décembre 2017 au 17 décembre 2021



Roy Pogorzelski

(Lethbridge, Alberta)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021

**Représentant NAJC/
Secrétaire du conseil**



Gina Valle

(Toronto, Ontario)
Terme : du 21 juin 2017 au 20 juin 2021



Lilian Ma, ex officio

(Toronto, Ontario)
Terme : Du 1er août 2017 au 31 juillet 2020



Arthur K. Miki

(Winnipeg, Manitoba)

Comités du Conseil d'administration

LE COMITÉ DIRECTEUR

exerce tous les pouvoirs qui peuvent légalement être délégués au comité et remplit toutes les fonctions du conseil lorsque le conseil ne siège pas.

Membres : Teresa Woo-Paw (présidente)§, Albert Lo (président)*, Rajesh Uttamchandani (président)**, Gina Valle, Moses Gashirabake, Balpreet Singh Boparai, Rubin Friedman#

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

veille au maintien du niveau élevé des politiques et des procédures en matière de ressources humaines. Il s'occupe également des problèmes de personnel en cas de circonstances extraordinaires.

Membres : Rajesh Uttamchandani (président), Orlando Bowen, Toni Silberman (external member), Anne-Marie Pham, Teresa Woo-Paw§, Albert Lo*

Conseiller : Cheryl May

LE COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

s'assure de la responsabilité financière de la FCRR, supervise ses activités financières, reçoit les rapports d'investissement, conseille le conseil sur les politiques et examens financiers, modifie et recommande l'approbation des budgets.

Membres : Moses Gashirabake (président), Rubin Friedman (président)#, Anne-Marie Pham (président)∞, Balpreet Singh Boparai, Cheryl May, Roy Pogorzelski, Teresa Woo-Paw§, Rajesh Uttamchandani**, Albert Lo*, Ashraf Ghanem***

Conseiller : Alicia Damley

LE COMITÉ DES NOMINATIONS

aide le conseil à trouver des candidats appropriés pour les postes de directeur général, de président du conseil, de directeur et de membres du comité permanent et consultatif, conformément au profil de compétence des administrateurs et aux critères de sélection de ces postes.

Membres : Gina Valle (présidente), Emilie Nicolas, Alicia Damley, Art Miki (membre externe), Teresa Woo-Paw§, Rajesh Uttamchandani**, Albert Lo*

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE

assure, entre autres choses, une gouvernance d'entreprise appropriée, la répartition appropriée des rôles et des responsabilités ainsi que les devoirs et responsabilités de la direction, du conseil et de ses comités.

Membres : Moses Gashirabake (président), Rubin Friedman (président)#, Anne-Marie Pham (président)∞, Balpreet Singh Boparai, Cheryl May, Roy Pogorzelski, Teresa Woo-Paw§, Rajesh Uttamchandani**, Albert Lo*, Ashraf Ghanem***

LE COMITÉ DES PLACEMENTS

tient le conseil informé du rendement du fonds de dotation en assurant la liaison avec le conseiller en placement et en lui soumettant des rapports réguliers.

Membres : Alicia Damley (présidente), Albert Lo (président)*, Moses Gashirabake, Martin Grzadka (membre externe), Teresa Woo-Paw§, Rajesh Uttamchandani**, Anne-Marie Pham, Rubin Friedman#

* Albert Lo a été président du comité directeur et du comité des placements. Il a aussi été membre d'office de tous les comités jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du conseil, le 11 octobre 2018.

** Lorsque le mandat de président d'Albert Lo s'est achevé le 11 octobre 2018, Rajesh Uttamchandani a été président du comité directeur et membre d'office de tous les comités en tant que vice-président jusqu'à ce que Teresa Woo-Paw soit désignée présidente le 8 novembre 2018 et devienne présidente du comité directeur.

Rubin Friedman a siégé au comité directeur et au comité des placements. Il a aussi été président des comités des finances et de la vérification et de la gouvernance jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du conseil le 27 mai 2018.

∞ En date du 27 mai 2018, le mandat de Rubin Friedman a pris et il a cessé de siéger comme président du comité des finances et de la vérification. Anne-Marie Pham est devenue présidente du comité des finances et de la vérification jusqu'à ce que Moses Gashirabake soit désigné président du comité des finances et de la vérification le 29 septembre 2018.

*** Ashraf Ghanem a siégé au sein du comité des finances et la vérification jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre du conseil d'administration le 20 juin 2018.

§ En sa qualité de présidente, Teresa Woo-Paw est membre d'office de tous les comités.

L'équipe de la FCRR

Bien que le rôle du conseil d'administration soit de fournir une orientation stratégique à la FCRR et d'exercer une surveillance efficace de la direction, un petit nombre de membres du personnel, sous la direction de la directrice générale sont responsables des activités quotidiennes de la FCRR dans la réalisation de ses objectifs. Au cours de l'exercice financier 2018-2019, la FCRR comptait quatre employés à temps plein, un employé à temps partiel et deux consultants de programme, en plus de la directrice générale nommée par le gouverneur en conseil sur recommandation de la ministre actuelle.



De gauche à droite : haut - Arsalan Tavassoli, directeur des finances et de l'administration; Praan Misir, agent de projet, gestion de l'information et des données. Alisa Lu, assistante aux finances; Lilian Ma, directrice générale; Meg Mochizuki, secrétaire administrative; Zoe Fine, bibliothécaire-documentaliste (d'avril 2018 à octobre 2018)



*Jefferson Sporn
Bibliothécaire-documentaliste
(de novembre 2018 à mars 2019)*



*Philippe Mongeau
Consultant en communications
bilingues*

Orientation stratégique

Vision

La Fondation canadienne des relations raciales sera reconnue tant comme ressource non partisane de premier plan que comme facilitatrice pour aider à l'élimination du racisme et des discriminations raciales, deux contradictions inhérentes dans un Canada fondé sur la réciprocité des droits et des responsabilités, la participation, l'appartenance et l'équité.

Mission

La mission de la FCRR est définie dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, L.C. 1991, ch. 8, et figure à la section 4, Mission de la fondation :

La Fondation canadienne des relations raciales a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Valeurs

- Participation et inclusion, la réciprocité des droits et des responsabilités, et le respect de la dignité humaine des autres en tant que principes d'équité ethnoculturelle, religieuse et raciale au Canada.
- Le reflet du caractère multiculturel, de la dualité linguistique et de la diversité régionale du Canada au sein du conseil, des partenariats et des programmes de la FCRR, afin de servir tous les Canadiens.
- Une infrastructure de gouvernance et de communication interne efficace au sein de la FCRR pour refléter les valeurs que prône la FCRR en général.
- Respecter et assurer la pérennité et la valorisation de la générosité de la communauté canadienne japonaise dont l'investissement clé a permis de fonder la FCRR.

Résultats stratégiques et programmes

Le programme et les activités de la FCRR sont fondés sur le plan stratégique triennal (2017-2020), qui établit les priorités de l'organisation.

Bien que la stratégie permette à la FCRR de s'aligner sur les enjeux contemporains liés aux relations raciales, elle constitue l'engagement traditionnel de la FCRR envers son objectif central tel qu'énoncé dans la *Loi de 1991 sur la Fondation canadienne des relations raciales* et n'oublie pas la générosité de la NAJC qui a permis la création de la FCRR.

Priorités stratégiques

LA FCRR...

1. identifiera les principaux problèmes de racisme et de discrimination raciale.
2. sera reconnue comme étant la principale ressource nationale complète sur le racisme, les relations raciales, les meilleures pratiques et les solutions recommandées.
3. fera participer les jeunes Canadiens et d'autres groupes à la lutte contre le racisme et à la promotion des relations raciales harmonieuses en utilisant divers moyens.
4. élaborera et promouvra des programmes éducatifs qui traiteront de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* et de leurs valeurs inhérentes comme source de compréhension commune de nos responsabilités individuelles, et qui serviront d'outil d'exploration sur la nature des droits et sur leurs limites au Canada en matière de discours, de convictions religieuses et de discrimination.

LE CANADA AU-DELÀ DE 150 ANS : UNE PROMESSE À NOS ENFANTS

Célébrons tous le patrimoine asiatique : notre jeunesse, notre avenir

Le 27 mai 2018, la FCRR a présenté un groupe de discussion sur le Canada au-delà de 150 ans, « Célébrons tous le patrimoine asiatique : notre jeunesse, notre avenir » en partenariat avec la société Asian Heritage Society of Manitoba (AHS), avec le soutien du Musée canadien pour les droits de la personne et à l'aide du financement de Patrimoine canadien.

L'événement s'est déroulé à Winnipeg au Manitoba avec 23 participants au groupe de discussion et quatre animateurs. Les participants et les animateurs avaient tous en 18 et 35 ans et ils venaient de divers horizons. Ils venaient entre autres de communautés autochtones, métis, asiatiques, noires et musulmanes. Notre membre du Conseil, Orlando Bowen, était le conférencier principal. Il a partagé comment il a trouvé la force de pardonner à ces agresseurs. Il a également souligné l'importance de se soutenir comme une voix, une équipe. Le représentant de la FCRR NAJC Art Miki, l'ex-sénatrice Vivienne Poy et les bénévoles de la société AHS ont prêté main-forte à l'événement.



*De gauche à droite : Art Miki, ex-sénatrice Vivienne Poy, Lilian Ma, Orlando Bowen
Au Musée canadien pour les droits de la personne à Winnipeg, le 27 mai 2018*

L'esprit de la réconciliation

La FCRR travaille en collaboration avec des partenaires à l'école Vancouver School of Theology au développement d'un guide vers la réconciliation centrée sur la foi. Le guide est destiné aux chefs religieux et cherche à les aider à discuter de sujets liés à la réconciliation avec leurs congrégations et leurs communautés. La publication du guide, sous forme physique et numérique, est prévue pour juin 2019.

"Je pense que cela peut être difficile puisque nous ne sommes pas voués à la réconciliation. Je pense que nous oublions que lorsque nous commençons avec le pardon, nous devons commencer avec la responsabilité."

"Le racisme est un problème systémique. Il infecte la structure de notre société. Nous condamnons des cas odieux de préjugés, de haine, mais le racisme systémique est différent. Il s'agit moins de violence que de décisions quotidiennes prises par des gens qui ne se voient pas comme des racistes."

S'informer sur le racisme

La FCRR a lancé deux modules pour ceux qui veulent apprendre en ligne.

- *An Introduction to Interfaith Issues in Canada*, a été développé par Shari Golberg, consultante. Ce module qui fait partie d'une série de six modules examine les sujets liés à la religion et à la foi au Canada.
- *Understanding how the brain develops bias*, développé par le Dr Hooley McLaughlin, consultant. Ce module examine le processus scientifique durant lequel le cerveau développe des biais et demande aux utilisateurs de tenir compte de cette information lorsqu'ils font des réflexions critiques sur le racisme.

Ces deux cours ont été lancés en ligne et sont disponibles gratuitement via la plateforme d'apprentissage en ligne de la FCRR. D'autres mini-modules sont en préparation. Le premier module, *An Introduction to Hate Crimes in Canada*, a déjà été lancé.

Le racisme : problèmes et solutions

La première vidéo de cette série de vidéos raconte l'histoire de Rodney Darren Small, plus connu sous le nom de RDS. RDS vs une histoire de race et de justice est l'histoire d'un jeune homme qui cherche à créer des changements sociaux positifs tout en faisant face au racisme systémique à Halifax en Nouvelle-Écosse. Cette vidéo a été finalisée et sera présentée au public en début de printemps. La production de deux autres vidéos a débuté et elles devraient être finalisées en mai et en juin 2019.

IMPACTS STRATÉGIQUES

1re Priorité stratégique :

Identifier les principaux problèmes liés au racisme et à la discrimination raciale

- » Créer et mettre en place un Conseil spécial* pour augmenter les recommandations stratégiques et les points de vue des communautés et des experts, et qui permettra d'identifier les éléments à améliorer;
- » Exploiter les contacts nationaux, régionaux et locaux pour solliciter des discussions portant sur des enjeux locaux et nationaux en utilisant les fonds disponibles et en profitant d'anciens partenaires. Le Conseil spécial utilisera les rapports fournis pour examiner et identifier les éléments à améliorer afin de mieux communiquer sur les relations raciales et les solutions à mettre en place : réconciliation, enjeux liés à la religion, préjugés raciaux, exclusions, place des minorités au sein des minorités, etc.;
- » Poursuivre avec nos partenaires les recherches sur des enjeux identifiés afin de clarifier les causes, les solutions et les environnements en mutation liés aux relations raciales au Canada.

* Le Conseil spécial a été reporté jusqu'à ce que le nouveau comité complète l'exercice de planification stratégique afin de préparer le prochain plan stratégique triennal (2020 à 2023).

Table ronde de la FCRR : La Déclaration des droits de la personne à 70 ans Une table ronde pour examiner le progrès et les lacunes dans les communautés

Le 10 décembre 2018, la FCRR a présenté en collaboration avec le Centre for Immigrant and Community Services (CICS) à Toronto une soirée pour commémorer le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de la personne. L'objectif de notre table ronde était d'examiner et de célébrer les victoires passées liées aux droits de la personne et de participer à une discussion sur les problématiques actuelles ayant trait aux droits de la personne. La table ronde s'est penchée sur les aspects de la pauvreté racialisée, l'inégalité salariale, la justice, l'éducation et le dialogue interculturel.

Les participants ont conclu que les mécanismes comme le Code criminel du Canada et les Commissions des droits de la personne peuvent aider à répondre à la discrimination. Il y a cependant un sérieux manque de sensibilisation et de compréhension de ces mécanismes. Ils ont aussi indiqué qu'il devrait y avoir des conséquences plus lourdes lorsque les lois et les codes de conduite anti-discriminatoires ne sont pas suivies.

Afin de contrer les comportements discriminatoires, le groupe a recommandé que la Déclaration des droits de la personne soit enseignée à l'école dès la neuvième année et à tous les niveaux de la société. Le groupe a aussi souligné qu'il est essentiel que les minorités raciales aient accès à des positions de leadership comme des rôles au niveau de la haute direction, sur les comités du secteur de la santé et au sein des incubateurs d'entrepreneuriat.

*"Les personnes qui ont participé
avaient tellement à offrir."*

*"Le conférencier principal et le réseautage avec les autres invités à
notre table en valaient la peine."*



Le conférencier principal, Raj Dhir de la Commission ontarienne des droits de la personne



Avvy Go de la Chinese and Southeast Asian Legal Clinic



Des participants à la table ronde



M.S. Mwarigha de WoodGreen Community Services



Des participants à la table ronde



Michael Kerr de Colour of Poverty - Colour of Change



La science et le racisme

De nouvelles découvertes en neurosciences offrent quelques avenues de recherche sur les méthodes à utiliser pour atténuer l'impact des préjugés inconscients et de l'injustice systématique qui peut en découler si de tels préjugés se généralisent. La FCRR estime qu'une approche scientifique à l'étude du racisme revêt une importance primordiale et ouvre de nouveaux horizons dans notre travail collectif contre le racisme.

Le FCRR a produit une vidéo sur la science du racisme avec l'aide de Silvertrust Media et a finalisé un programme sur le même sujet avec l'aide du Dr Hooley McLaughlin.

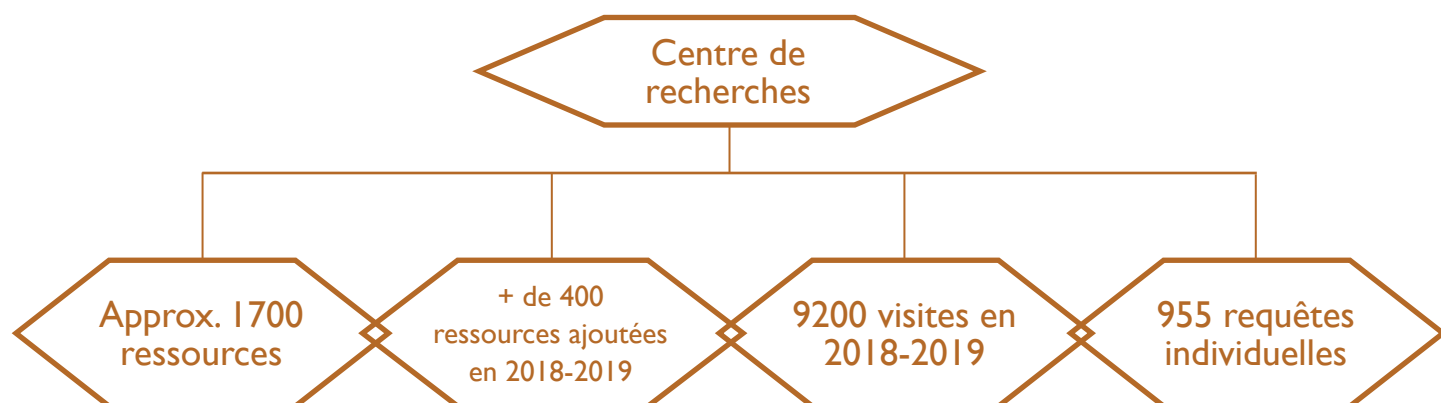
2e Priorité stratégique :

Être la principale ressource nationale sur le racisme, les relations raciales, les meilleures pratiques et les solutions recommandées

- » Revoir et améliorer les catégories du centre de Recherches bibliographiques, les critères d'acquisition, de sélection et de promotion afin de communiquer plus efficacement à propos de la nature des ressources disponibles et sur leurs utilisations possibles.
- » Améliorer l'accès à l'information et sa disponibilité. S'assurer que les informations statistiques sur les crimes haineux et les rapports provenant de Statistique Canada et d'autres sources sont à jour.
- » Créer une catégorie de ressources liées aux enjeux d'intégration d'un large éventail de communautés et s'assurer d'un étiquetage approprié et d'une communication efficace pour ces ressources.
- » Garantir la disponibilité d'études objectives sur les problèmes émergents en matière de racisme, d'intégration et de relations communautaires afin de contribuer au dialogue national sur l'élimination de la discrimination et les obstacles à la pleine participation.
- » Concevoir des programmes/projets conjoints avec des universitaires, des chercheurs et des universités dans le cadre de programmes comme les Causeries canadiennes, les webinaires et la diffusion en direct de présentations ou de discussions en groupe, et s'assurer de leur disponibilité en format numérique.
- » S'assurer qu'une des catégories d'histoires du centre de Recherches bibliographiques soit de nature personnelle afin d'alimenter les discussions; certaines histoires racontant une expérience personnelle reliées au racisme et le moyen utilisé pour le gérer positivement, et d'autres racontant les effets négatifs du racisme sur des individus.

Centre de recherches bibliographiques

En 2018-2019, la FCRR a continué à réviser la collection du Centre de recherches bibliographiques afin d'offrir les informations les plus pertinentes et récentes à nos usagers. Grâce à notre politique d'acquisition, toutes les ressources physiques et numériques ont été évaluées. Des registres détaillés ont été ajoutés pour la nouvelle collection. La FCRR est aussi passée de l'ancien catalogue en ligne à un nouveau catalogue en ligne qui permet aux usagers de chercher des titres et sujets spécifiques facilement et rapidement. La FCRR offre également des services de recherche et de référence qui ont été appréciés par les chercheurs et les éducateurs.



Publications

Le journal Directions

Directions, le journal de la Fondation des relations raciales, fournit des études, des analyses et des perspectives à propos de l'élimination du racisme et de la discrimination au Canada. Durant l'année fiscale 2018-2019, nous sommes passés d'un journal scientifique traditionnel à la publication d'un article une fois par mois pendant 12 mois. À la fin du cycle de 12 mois, un volume complet (toutes les soumissions approuvées durant l'année précédente) sera disponible en version physique et numérique. Le volume publié comprendra aussi bien de la recherche originale et sélectionnée avec le premier article publié sous le nouveau format en septembre 2018.

Les nouvelles règles de soumission permettent aux auteurs de choisir s'ils aimeraient que leur article soit examiné par des pairs. Par ailleurs, les auteurs peuvent soumettre des articles déjà publiés s'ils conservent le droit d'auteur.

Le nouveau format permet au journal *Directions* d'être une plateforme cohérente et facile d'accès qui promeut la recherche, le dialogue et les idées sur des sujets liés à la race, au racisme et à la discrimination au Canada. Il encourage la recherche et le partage de meilleures pratiques. Nous croyons aussi que des publications plus fréquentes attireront une plus grande attention au travail de la FCRR.

Le Dr. Barbara Perry, le Dr. Carl E. James, et le récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario Dr. Chandrakant Shah ont fortement contribué au journal. Nous avons sept articles de publiés à la fin de l'année fiscale le 31 mars 2019.

Contributeurs au journal *Directions*

La FCRR aimerait aussi remercier les individus dévoués qui ont soumis leurs contributions à *Directions*.

Augie Fleras – Professeure agrégée de sociologie à l'université de Waterloo

Barbara Perry – Directrice du Centre on Hate, Bias and Extremism à l'University of Ontario Institute of Technology

Carl James – Chaire Jean Augustine in Education, Community, and Diaspora à l'Université York

Chandrakant Shah – Récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario et professeur émérite à la Dalla Lana School of Public Health à l'Université de Toronto

Kon K. Madut – Professeur d'études sociologiques et anthropologiques à l'Université d'Ottawa

Maria José Yax-Fraser - Chaire de l'Immigrant Migrant Women's Association of Halifax and PhD candidate in Social Anthropology à l'Université York

David MacDonald & Jacqueline Gillis – David MacDonald: professeur en sciences politiques et chaire de recherche à l'Université de Guelph; Jacqueline Gillis: Candidate au doctorat à l'Université de Guelph.

Capter le pouls de la population

La Fondation canadienne des relations raciales et l'Association des études canadiennes ont travaillé sur plusieurs rapports qui cherchent à prendre le pouls de la population par rapport à des enjeux liés au racisme et à la discrimination. L'analyse de cette année se concentre sur les perceptions par rapport aux immigrants et à des communautés spécifiques, sur l'attachement à des marqueurs d'identité sélectionnés, sur des questions liées à la diversité, au racisme et au discours haineux.

Le rapport de cette année met l'accent sur les facteurs à la base des sentiments négatifs à l'égard des immigrants et des préoccupations sur le nombre d'immigrants et de minorités religieuses. Les résultats ont été publiés le 20 mars 2019 afin de commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Ils ont aussi été partagés durant les présentations de la directrice générale au Congrès national Metropolis de mars 2019.

Index sur les relations raciales

Cette nouvelle initiative de recherche a pour objectif de développer et de mettre en place des indicateurs de référence sur les relations raciales au Canada. Ces indicateurs offriront une base de comparaison afin de surveiller comment les relations raciales progressent au fil du temps. Nous avons reçu des retours positifs et nous amorçons ce projet plusieurs fois par année. Un sondage préliminaire a déjà été développé à la fin de l'année fiscale.

Les Causeries canadiennes

Les Causeries canadiennes de la FCRR invitent les Canadiens émerites à sensibiliser le public sur les enjeux cruciaux liés au racisme et à la discrimination raciale, à tenter de mieux les faire comprendre et à créer l'harmonie sociale.

L'événement Causeries canadiennes 2019 s'est déroulé le 21 mars 2019 à Halifax au Musée canadien de l'immigration du Quai 21. Cet événement a été organisé dans le cadre de la 21^{ème} Conférence Metropolis Canada qui présentait l'entrepreneur inspirant et avocat de la paix, Tareq Hadhad, fondateur de Peace by Chocolate. Tareq est un réfugié syrien qui s'est établi en décembre 2015 à Antigonish en Nouvelle-Écosse. Son histoire a résonné avec le public de 250 participants qui a pris part à un dialogue très interactif.

Webinaires

La FRR a animé 7 webinaires qui ont permis à 201 participants de s'informer des sujets d'actualité. Notre webinaire sur la radicalisation et le terrorisme d'origine intérieure (en anglais seulement) a révélé que les Canadiens croient que des individus radicalisés vivent au sein de leurs communautés. Nous vous invitons à regarder les résultats du sondage Angus Reid sur notre site web.

1. A Collective Impact – le 28 mars 2019 - Sunil Gurmukh, Commission ontarienne des droits de la personne
2. Our Daughters and our Mothers: The Tragedy of the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls – le 5 décembre 2018 - Hilda Anderson-Pyrz, Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc. & Sandra DeLaronde, co-présidente de la coalition the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Coalition of Manitoba
3. 30 Years After the Promulgation of the *Employment Equity Act* – le 4 octobre 2018 – Laetitia Martin, Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration de Statistique Canada
4. Radicalization and Homegrown Terrorism – Quatre Canadiens sur dix disent que des individus radicalisés vivent dans leurs communautés – le 13 juillet 2018 – Ian Holliday, Angus Reid Institute
5. How Inclusive are Canadians @ 150+ - le 12 juillet 2018 – Keith Neuman, Environics Institute
6. Reconciliation: Beyond Canada 150 – le 21 juin 2018 – Maurice Switzer, Commission ontarienne des droits de la personne
7. *La diversité urbaine : défis et pistes de solutions au Québec* – le 8 novembre 2018 - Samira Laouni, *Communication pour l'ouverture et le rapprochement interculturel*

Partenariats communautaires

La FCRR a participé à 168 événements, conférences et réunions afin d'être présente lors de conversations liées au racisme et à la discrimination au Canada. Peu importe le lieu, l'objectif de la FCRR était de partager notre expertise, d'explorer des possibilités de partenariat et de collaboration, de distribuer des ressources et de démontrer par notre présence, le soutien et la volonté de la FCRR de se renseigner sur les sujets abordés par l'organisation/la communauté hôte.

Ministère de la Procureure générale

La FCRR a participé à un atelier de groupe par la table Race-and Identity-Based Data Collection Advisory Table du Ministère de la Procureure générale.

Conférence de l'Institut Canadien

Lilian Ma, directrice générale de la FCRR était l'une des conférencières à la 14th National Crown Corporate Governance Conference par l'Institut Canadien qui s'est déroulée entre le 29 et le 30 janvier 2019 à Ottawa. Elle a parlé de la diversité dans le monde du travail. Le sujet qu'elle a abordé de manière spécifique s'appelle : "Onboarding a Board Rich in Diversity Inclusive of Race, Gender, Age, and Disability."

La résilience des villes et les matrices de relations raciales

La FCRR a participé à la réunion du Toronto Interfaith Council où la conférence principale portait sur le sujet de la résilience des villes. Une collaboration potentielle sur la création de matrices avec WCCD (Word Council on City Data) a fait l'objet de discussions et des réunions avec leurs responsables ont été complétées.

La FCRR au Comité d'action sur l'accès à la justice

La FCRR a participé à leur sommet annuel intitulé "Aligning for Meaningful Progress" qui était axé sur la justice en matière civile et familiale à Ottawa du 17 au 19 avril 2018. Au sommet, notre directrice générale a souligné l'importance d'assurer l'équité pour les communautés racialisées ainsi que l'accès à la justice dans les cours civils et familiales. Elle a aussi partagé les résultats du sondage CTAC (Conseil des tribunaux administratifs canadiens).

Le CTAC est un organisme à but non lucratif national qui a fait l'étude sur les plaideurs qui s'auto-représentent. Plusieurs de ces plaideurs viennent de communautés racialisées. Elle a présenté comment ce travail sensibilise le public à la mission de la FCRR. Parmi les participants figuraient des chefs de justice, des officiers de justice et des représentants du département de la justice.

Événement pour la Fondation du patrimoine asiatique

La FCRR s'est joint à plus de 300 membres de la communauté et représentants du secteur des services sociaux le 4 mai 2018. Notre membre de conseil, Anne-Marie Pham s'est adressée aux invités. Elle a inspiré des conversations que les invités ont décrites comme des opportunités d'apprentissage. Ces participants ont appris comment des organisations et des professionnels travaillent à mettre en place des approches diverses et systémiques au sein de leurs institutions. Plusieurs secteurs comme l'éducation post-secondaire, le gouvernement, les compagnies et les organismes à but non lucratif développent, mettent en place et évaluent des meilleures pratiques qui cherchent à implanter et à diffuser l'équité, la diversité, le multiculturalisme et l'inclusion dans le tissu et la culture du monde du travail et de la société.

L'événement fut un succès grâce à la participation active des invités aux conversations à leurs tables, au réseautage et à l'engagement sur les réseaux sociaux. La Fondation du patrimoine asiatique continuera à saisir ces dialogues durant l'année 2018.



De droite à gauche : l'Honorable Sénateur Yuen Pau Woo, Groupe des sénateurs indépendants; Elizabeth Aspinall, Law Society of Alberta; George Chahal, conseiller municipal du district 5, Ville de Calgary; Teresa Woo-Paw, présidente de la FCRR; Anne-Marie Pham, membre du Conseil de la FCRR; Emiko Muraki, Calgary Arts Development Authority

À l'événement pour le Mois du patrimoine asiatique à Calgary le 4 mai 2018

3e Priorité stratégique :

Inciter les jeunes Canadiens et d'autres groupes à s'impliquer contre le racisme et pour la promotion de relations raciales harmonieuses

- » Continuer à décerner les Prix d'excellence afin d'encourager ceux qui travaillent avec le but de promouvoir les relations raciales harmonieuses, d'aider l'apprentissage, de faire la promotion des réussites et de réunir des ressources que nous pouvons mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin.
- » Favoriser le développement d'un réseau de jeunes (Jeunes ambassadeurs) afin de créer une structure nationale durable grâce à laquelle les jeunes pourront concevoir leurs propres documents et projets et les partager entre eux.
- » Concevoir des programmes dans les domaines des arts, de la culture, des sports et des médias afin d'élargir la portée et l'impact de la FCRR.
- » Produire des vidéos avec des arcs narratifs dans le cadre de concours. Établir des partenariats avec des entreprises médiatiques, répertorier des pièces de théâtre et des spectacles musicaux pertinents pour produire des événements ou des enregistrements numériques qui permettront d'attirer divers auditoires et de traiter des enjeux liés aux relations interraciales et à la discrimination au Canada.
- » Travailler avec des mécènes, les membres du Conseil spécial et d'autres partenaires afin d'identifier des opportunités de financement permettant de bien mener toutes les initiatives stratégiques proposées.



Les invités au dîner de gala des Prix d'excellence

Prix d'excellence

10e dîner de gala bisannuel des Prix d'excellence

La Fondation canadienne des relations raciales a célébré son 10ème dîner de gala bisannuel dans le but de remettre les Prix d'excellence à l'hôtel Delta Marriott à Winnipeg au Manitoba. L'événement a marqué la fin du programme des Pratiques exemplaires de 2018. Ces pratiques mettent en lumière les différents programmes, stratégies ou initiatives développées pour faire face au racisme et promouvoir des relations raciales positives à travers les communautés multiculturelles du Canada.

Cette année, la FCRR a présenté des Prix d'excellence à sept (7) organisations dans six (6) catégories :

- "Save the Evidence" du Woodland Cultural Centre (catégorie autochtone);
- "Landscapes of Injustice" de l'Université de Victoria (catégorie éducation);
- "The Manitoba Government Diversity and Inclusion Strategy" par le Government of Manitoba's Diversity and Inclusion Unit (catégorie gouvernement/public - égalité);
- The "Comité sur l'équité en matière d'emploi et la diversité" par le Service correctionnel du Canada (catégorie gouvernement/public - égalité);
- "Anti-Racist Organizational Change (AROC)" par CommunityWise Resource Centre (catégorie communautaire);
- "Casting For Diversity" par Sinking Ship Entertainment (catégorie média);
- et le "STEMpowerment Internships and Mentorships Program" par STEM Fellowship (catégorie jeunesse).
- **La FCRR a aussi présenté des mentions honorables à :**
- "The Moccasin Project" de Akinomaagaye Gaamik (catégorie autochtone);
- "Cellules créatives en théâtre communautaire" par le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) (catégorie communautaire);
- "Les jumelages interculturels pour réduire le racisme et pour valoriser le vivre-ensemble" par l'Université du Québec à Montréal (catégorie éducation).



Prix d'excellence à Save the Evidence



Landscapes of Injustice



Casting for Diversity



Service correctionnel
du Canada



Gouvernement
du Manitoba



STEM Fellowship



Anti-Racist
Organizational Change



Mention honorable présentée à "Cellules créatives en théâtre communautaire" (à gauche) et "Les jumelages interculturels pour réduire le racisme et pour valoriser le vivre-ensemble" (à droite)

Prix spéciaux pour champions communautaires

La FCRR a aussi célébré les réussites face au racisme à Winnipeg et dans la province du Manitoba en présentant quatorze (14) Prix spéciaux pour champions communautaires.



David Matas



David G. Newman



Diane Dwarka



Dr. Tina Mai Chen



Jim Bear



Jeffrey J. Lieberman



Hon. Rey D. Pagtakhan



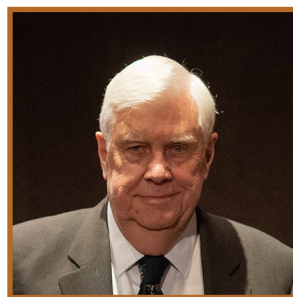
Lisa Meeches



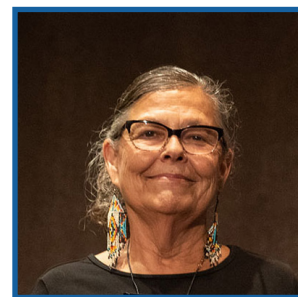
Moses (Moe) Levy



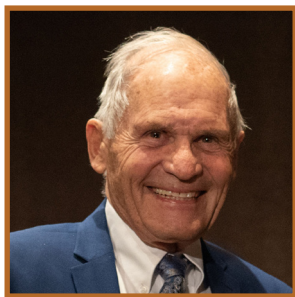
Sandy G. Shindleman



Thomas Ralston Denton



Leslie Spillett



Willard Thiessen



Larry & Tova Vickar



De gauche à droite : les présentateurs, Roy Pogorzelski & Anne-Marie Pham, membres du Conseil; la chanteuse/compositrice inuk canadienne Kelly Fraser; le conférencier principal, Dr. Niigaan Sinclair, professeur en études autochtones à l'Université du Manitoba; Buffy Handel, présidente, Aboriginal School of Dance; l'Honorable Cathy Cox, Ministre de la culture et du sport du Manitoba; le groupe de tambours japonais, Hinode Taiko

Pratiques exemplaires

Les Pratiques exemplaires font partie d'un programme éducatif intégrale commandité par la FCRR afin de rassembler, documenter et célébrer les approches innovatrices qui font la promotion de relations raciales harmonieuses. En terme de pratique exemplaire, la FCRR fait référence à un programme, à une stratégie ou une initiative.

Chaque pratique est proposée pour nos prix d'excellence. Ceux-ci sont destinés aux organismes publics, privés et bénévoles, dont les efforts sont autant d'approches innovatrices qui font la promotion de relations raciales harmonieuses. L'événement de remise des prix et l'attention positive qu'il génère, mettent les relations raciales positives de l'avant en présentant les meilleures pratiques d'organisations, de compagnies et de groupes innovateurs.

Le Réseau des jeunes

Le Réseau national des jeunes offre des ateliers qui donne un degré important de responsabilité aux jeunes collégiens afin qu'ils puissent lutter contre le racisme et à la discrimination dans leurs communautés locales. Des ateliers ont été organisés dans la région du Grand Toronto et de Hamilton et dans la région de Moncton grâce à nos partenaires Chris D'Souza, conférencier motivateur et stratège en droits de la personne, Centre for Immigrant and Community Services, et Harmony Movement.

Plus de 570 élèves ont participé aux sessions de formation pour faire face au racisme dans leurs communautés locales. Ces étudiants ont mieux compris la manière dont le racisme et les stéréotypes se manifestent et les démarches qu'ils peuvent suivre pour affronter le racisme dans leurs communautés locales.

Quelques commentaires des élèves :

"Ce programme était génial, très éducatif. Je vais utiliser cette information tous les jours. Rien à changer. J'ai beaucoup apprécié la conférence."

Après notre atelier à Toronto, plus de 90% des participants ont indiqué que leurs connaissances sur l'inclusion ont été renforcées.

Assemblée sur le Patrimoine africain à l'Ursula Franklin Academy

Notre directrice générale s'est exprimée à l'Ursula Franklin Academy, une école secondaire à Toronto durant leur assemblée sur le patrimoine africain le 22 février 2019. Quelque 25 élèves et enseignants ont participé à l'atelier organisé par le comité pour le Patrimoine africain pour le Mois de l'histoire des noirs. Elle a fait une présentation intitulée "What is racism and why does it exist?". Après l'événement, plusieurs enseignants et élèves sont restés pour discuter avec la directrice générale du travail de la FCRR. Elle a aussi distribué des exemplaires du guide Faire le bon geste créé pour les élèves et les enseignants. Le comité anti-oppression de l'académie compte s'en servir à bon escient.

Dialogue interculturel pour les jeunes

La FCRR a commandité le concours Creative Minds Youth Contest 2019 par le Intercultural Dialogue Institute GTA. Notre membre de conseil, Orlando Bowen, s'est exprimé lors du gala pour jeunes le 26 mars 2019 à Aurora en Ontario. Le concours de cette année avait pour thème "Challenging Stereotypes: Embracing Uniqueness in Today's World." Le concours permet des soumissions dans trois catégories : les arts, la rédaction et les courts-métrages. Il est ouvert aux collégiens de tous les conseils scolaires de la région du Grand Toronto.

Participation à la consultation contre le racisme de Patrimoine canadien

Le forum a mis l'accent sur l'identification des obstacles auxquels les personnes de communautés raciales font face au Canada. Les participants étaient invités à faire des recommandations sur la nouvelle stratégie de lutte contre le racisme selon leurs expériences et perspectives. Pour atteindre cet objectif, le forum s'est concentré sur trois thèmes: le soutien à l'emploi et au revenu, la participation sociale et la justice.

Deux Jeunes ambassadeurs de la FCRR, Ruby Thelo et Akanksha Takur, ont participé à une consultation contre le racisme par le Ministère du Patrimoine canadien et du Multiculturalisme à Ottawa le 6 décembre 2018.

Anne-Marie Pham, membre du Conseil, a assisté à un forum ministériel contre le racisme, organisé par le Ministère du Patrimoine canadien le 14 novembre 2018 à Calgary.

Émilie Nicolas, membre du Conseil, a participé à un forum à Montréal le 25 octobre 2018.

Lilian Ma, directrice générale, a assisté un forum ministériel contre le racisme le 23 janvier 2019 à Hamilton.

30 années de progrès : Journée de célébration du multiculturalisme

Le 27 juin 2018, la FCRR a organisé l'événement "30 années de progrès : Une journée de célébration du multiculturalisme à l'Association du Barreau de l'Ontario. Cet événement, prévu pour coïncider avec la Journée du multiculturalisme, a été organisé pour célébrer les 30e anniversaires de la *Loi du multiculturalisme canadien* et la signature de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais. Parmi les commanditaires et partenaires de l'événement figuraient l'Association du Barreau de l'Ontario, l'Association des Canadiens d'origine japonaise et Jam3 Media Productions. Parmi les conférenciers figuraient l'Honorable Justice Maryka Omatsu, l'auteure renommée Joy Kogawa et l'Aîné autochtone Cat Criger.

Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale

Le 21 mars 2019, Gina Valle, membre du Conseil de la FCRR, a assisté à la Journée internationale des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale à la mairie de Kitchener. Cet événement a été organisé par Cross Cultures Magazine. La journée cherchait à rassembler des personnes de toutes les religions, les races et les groupes ethnoculturels de la région de Waterloo afin qu'ils puissent partager leurs expériences et reconnaître l'importance de cette journée.



L'Aîné en résidence de l'Université de Toronto Cat Criger



De gauche à droite : L'auteure & poète Joy Kogawa; Jason Legger, Jam3; Lilian Ma, directrice générale de la FCRR; Dirk Van Ginkel, Jam3; le juge Maryka Omatsu; l'Aîné autochtone Cat Criger



Seema Jethalal, directrice générale régionale, région de l'Ontario, Patrimoine canadien

4e Priorité stratégique :

Concevoir, promouvoir et distribuer des documents pédagogiques.

- » Produire des guides à l'intention des enseignants et des élèves pour les documents déjà conçus et distribués dans les réseaux scolaires de différentes régions du pays.
- » Produire des équivalents français des documents, particulièrement pour le Québec, en guise de partenariat avec des groupes francophones du Québec.
- » Explorer des partenariats avec des projets d'initiative comme ceux existant en Saskatchewan pour enseigner la nécessité de lutter contre toutes les formes de racisme et de discrimination au Canada dans le cadre des valeurs et des droits de la *Charte des droits et libertés*, et de la responsabilité civique.
- » Évaluer la faisabilité d'adapter ces documents aux contextes régionaux et provinciaux et de les utiliser pour aborder différents segments de population, comme par exemple les élèves/étudiants de différents niveaux, les personnes chargées de l'exécution de la loi, les personnes d'affaires, les immigrants, les responsables aux différents paliers de gouvernement, etc.

Le club de lecture de la FCRR pour enseignants

Le club de lecture est destiné à tous les niveaux scolaires, de l'école primaire à l'école secondaire. Le club se rencontrera 3 à 4 fois par an. Chaque session sera limitée à 15 participants et couvrira un sujet d'intérêt à l'aide de livres présentés aux participants. Ils pourront se servir d'un éventail de livres en classe, allant de livres d'images aux œuvres pour jeunes adultes. À travers ce club de lecture, les participants peuvent également rencontrer d'autres éducateurs partageant la même vision.

Une session inaugurale a été organisée en janvier 2019 avec le livre *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur* avec le but d'éduquer les participants sur les 3C : curriculum, contextualisation et communication. Nous avons partagé qu'on ne peut pas complètement éliminer la controverse, mais on peut y faire face de manière constructive à l'aide de nos 3C.

Commandites

La FCRR a commandité DiversityVotes.ca afin de soutenir le développement et l'administration du site web, la collecte continue, la traduction et l'analyse de la couverture des élections par les médias ethniques ainsi que les communications aux organisations et aux individus intéressés. Le projet cherche à comparer au niveau d'un site web convivial la couverture des élections par les médias ethniques aux données des circonscriptions telles que les données démographiques, économiques, sociales et politiques.

La FCRR a fourni des fonds à l'Alliance des moniteurs du ski du Canada pour leur permettre de remercier les bénévoles qui traduiront son projet de vidéo sur la sécurité. Ce projet pilote aidera les nouveaux immigrants à apprendre à faire du ski de manière sécuritaire. La vidéo de formation sera traduite en Mandarin et sera offerte gratuitement aux stations de ski où plusieurs clients sont majoritairement de nouveaux immigrants. Des bénévoles traduiront le script de l'Anglais vers le Mandarin et l'Alliance doublera la vidéo en Mandarin. Si le projet se déroule bien, il pourrait être étendu à d'autres groupes/langues.

La FCRR a soutenu la congrégation Darchei Noam lorsqu'elle a participé à la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle le 7 février 2018. La congrégation a collaboré avec l'Intercultural Dialogue Institute et les Ministères Revivaltime Tabernacle Worldwide Ministries afin de présenter un programme intitulé "Finding Light in Times of Darkness: Judaism, Christianity, and Islam in Word and Song."

La FCRR a commandité la participation de Jack Jedwab de l'Association d'études canadiennes à la Conférence Vivre Ensemble organisée à Gatineau du 16 au 19 avril 2018. Cette commandite a permis la distribution d'un sondage national qui comportait des questions à propos des relations interculturelles et les perceptions sur le racisme.

La FCRR a été un commanditaire bronze à l'événement 2018 Transformation Awards Gala, le 15 juin 2018 à Toronto. La FCRR a commandité une table pour 10 invités. Des scientifiques et des professeurs qui ont participé au documentaire sur la science et le racisme ont aussi assisté au gala en tant qu'invités de la FCRR. Des sections du documentaire ont été présentées ainsi que le message d'intérêt public "Commemorons le 21 mars, la Journée pour l'élimination de la discrimination raciale." Quelque 300 personnes ont visionné ces productions de la FCRR.

La FCRR a été un commanditaire émeraude durant la Conférence annuelle sur la justice et la santé mentale par l'Institut canadien pour l'administration de la justice le 17 octobre 2018 à Ottawa. Il y avait un panneau intitulé " Diversité culturelle : biais dans l'évaluation judiciaire des risques " sur la diversité et les aspects multiculturels de la santé mentale. Bias in Forensic Risk Assessment."

La FCRR a commandité l'événement de l'Association BC Cultural Diversity Association (BCCDA) pour célébrer la Journée nationale des aînés. Cet événement a été organisé le 28 octobre 2018 à Burnaby en Colombie-Britannique. Il cherchait à honorer les aînés de différentes communautés et à leur présenter des prix pour reconnaître leurs importantes contributions à la société. Cet événement a été coordonné après la table ronde de la FCRR tenue le 10 décembre 2017 à Vancouver. Cette table ronde a encouragé les communautés à se rassembler et à dialoguer sur ce que les communautés ethnoculturelles ont en commun.

Le projet eQuality Project par l'Université d'Ottawa : a FCRR a été partenaire de ce projet depuis ces trois dernières années Le projet comporte une étude sur les expériences des jeunes sur l'Internet La FCRR cherche à aider le projet eQuality Project à organiser des groupes de discussion avec des jeunes venant de minorités raciales.

La FCRR a commandité le concours Creative Minds Youth Contest de 2019 par l'Intercultural Dialogue Institute GTA. Orlando Bowen, membre du Conseil, s'est exprimé au gala pour jeunes du 26 mars 2019 à Aurora.

Partenaires

La FCRR aimerait remercier ses partenaires qui ont soutenu les événements et programmes de la FCRR.

- Angus Reid Institute
- Asian Heritage Society of Manitoba
- Asper Foundation
- Association du Barreau de l'Ontario
- Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (NAJC)
- Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration de Statistique Canada
- CICS (Centre for Immigrant and Community Services)
- Chinese and Southeast Asian Legal Clinic
- Colour of Poverty - Colour of Change
- Commission ontarienne des droits de la personne (CAJDP)
- Crabapple Media
- Environics Institute
- Federation of Asian Canadian Lawyers
- Institute for Social Research, Université York
- Harmony Movement
- Jam3
- Japanese Cultural Association of Manitoba
- Musée canadien des droits de la personne (MCDP)
- Pace Consulting Benefits and Pensions Ltd.
- Patrimoine canadien
- RBC Gestion de patrimoine
- Statistique Canada (le webinaire de la FCRR du 4 octobre 2018 a été présenté par un analyste du Centre de la statistique ethnoculturelle, langue et immigration de Statistique Canada)
- Transformation Institute for Leadership and Innovation
- WoodGreen Community Services

Rapport de gestion financière 2018-2019

Analyse de l'état de la situation financière

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 | Variation | |
|--|-------------------|-------------------|----------------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Actif | | | | |
| Trésorerie | 63 169 | 227 644 | (164 475) | (72) |
| Placements et actif du fonds de dotation | 29 937 927 | 29 248 935 | 688 992 | 2 |
| Charges payées d'avance et créances | 458 608 | 132 000 | 326 608 | 247 |
| Immobilisations | 11 328 | 11 112 | 216 | 2 |
| Total des actifs | 30 471 032 | 29 619 691 | 851 341 | 3 |
| | | | | |
| Passif et actif net | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 362 946 | 121 534 | 241 412 | 199 |
| Salaires à payer | 31 352 | 10 239 | 21 113 | 206 |
| Apports reportés et produits reportés | - | 31 975 | (31 975) | (100) |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 2 549 | 3 751 | (1 202) | (32) |
| Actif net | 30 074 185 | 29 452 192 | 621 993 | 2 |
| Total du passif et de l'actif net | 30 471 032 | 29 619 691 | 851 341 | 3 |

Actif

La **trésorerie** est composée du solde de trésorerie de 72 047 \$ dans le compte bancaire, d'une petite caisse de 300 \$ et du découvert de 9 178 \$ de liquidités dans le compte de placement détenu par le gestionnaire de placements de la Fondation.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

La valeur des **placements et de l'actif du fonds de dotation** a augmenté de 2 % ou de 688 992 \$ (2018 – baisse de 1 % ou de 227 491 \$) par rapport à celle du 31 mars 2018. La hausse des rendements des placements de portefeuille est surtout attribuable au rendement des titres de participation canadiens, des obligations canadiennes et des titres immobiliers internationaux. La performance des indices de référence s'est accrue comme suit en 2018-2019 par rapport à 2017-2018 :

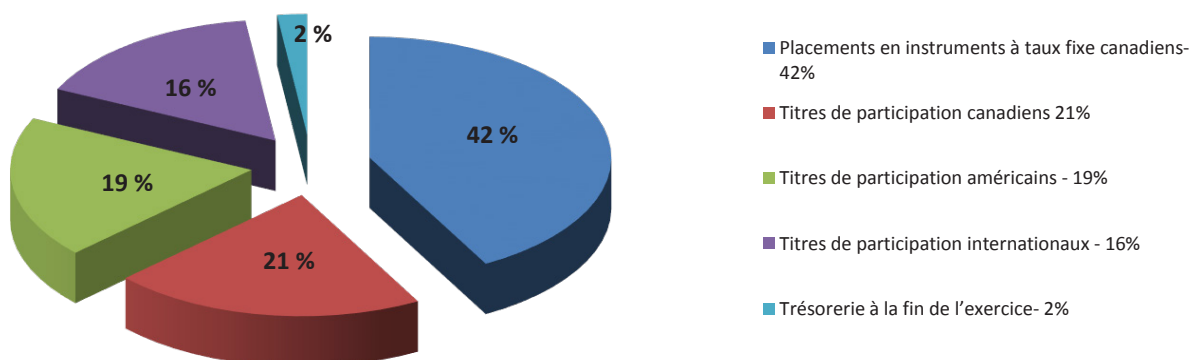
- Les titres de participation canadiens (indice composé S&P/TSX TR) ont augmenté, passant de 1,71 % en 2017-2018 à 8,11 % en 2018-2019.
- Les obligations canadiennes (indice obligataire universel FTSE TMX) ont augmenté, passant de 1,36 % en 2017-2018 à 5,25 % en 2018-2019.
- Les titres immobiliers internationaux (indice FTSE NAREIT) ont augmenté, passant de – 8,11 % en 2017-2018 à 14,30 % en 2018-2019.

Au 31 mars 2019, la répartition du portefeuille est comme suit :

| Placements et actif du fonds de dotation * | Canada | | États-Unis (Libellés en \$ CA) | | Internationaux (Libellés en \$ CA) | | Total | |
|--|-------------------|-------------|-----------------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------|-------------------|--------------|
| | Montant \$ | % | Montant \$ | % | Montant \$ | % | Montant \$ | % |
| Titres de participation | 6 227 669 | 21% | 5 644 797 | 19% | 4 921 451 | 16% | 16 793 917 | 56% |
| Instruments à taux fixe | 12 478 777 | 42% | - | - | - | - | 12 478 777 | 42% |
| Trésorerie et comptes d'épargne-placement | 665 233 | 2% | - | - | - | - | 665 233 | 2% |
| Total | 19 371 679 | 65 % | 5 644 797 | 19 % | 4 921 451 | 16 % | 29 937 927 | 100 % |

* Valeur de marché

Actifs du portefeuille et répartition géographique



Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 5,04 % ou de 1 505 776 \$ (2018 – 1,23 % ou 368 460 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. La hausse de 1 137 316 \$ est notamment attribuable à une augmentation de 3 857 498 \$ des gains (non réalisés) de réévaluation, qui a été compensée par une baisse de 2 753 016 \$ des gains réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation.

Le taux de rendement, excluant les gains (non réalisés) de réévaluation, est de 1,84 % ou de 550 507 \$ (2018 – 10,91 % ou 3 270 687 \$), soit une diminution de 2 720 180 \$ par rapport à 2017-2018. Cette baisse résulte principalement d'une diminution de 2 753 016 \$ des gains réalisés qui a été compensée par une hausse de 32 835 \$ des produits financiers gagnés.

Les **charges payées d'avance et créances** sont constituées surtout de charges payées d'avance, de créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours, de créances clients et des remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. En 2018-2019, les charges payées d'avance et les créances se sont accrues de 326 608 \$ par rapport à 2017-2018. Cela s'explique notamment par une augmentation de 331 573 \$ des créances sur les opérations en cours et une hausse de 8 779 \$ des comptes de remboursement de la TPS et de la TVH à recevoir qui ont été compensées par une baisse de 7 688 \$ des charges payées d'avance.

Les **immobilisations** représentent la valeur comptable nette du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique et des logiciels, ainsi que des améliorations locatives. L'augmentation nette de 216 \$ en 2018-2019 est pour l'ajout de matériel de bureau pour 1 949 \$ et de matériel informatique pour 3 580 \$, réduit de 5 313 \$ pour l'amortissement annuel de l'ensemble des immobilisations.

Passif

Les **crédeurs et charges à payer** représentent des montants à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour les opérations en cours et aux fournisseurs, ainsi que les charges à payer en fin d'exercice. Les crédeurs et charges à payer se sont accrus de 241 412 \$ au 31 mars 2019. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de 238 633 \$ des crédeurs pour les opérations en cours et un accroissement de 3 201 \$ à payer aux fournisseurs.

Les **salaires à payer** comprennent des salaires et des vacances à payer et sont constitués de sommes à payer de 31 352 \$ dans le passif à court terme (2018 – 10 239 \$). Il y a eu une augmentation de 21 113 \$ des salaires à payer en 2018-2019 par rapport à 2017-2018 en raison surtout de l'accroissement des salaires et avantages sociaux à payer.

Il n'y a pas d'**apports reportés et produits reportés** au 31 mars 2019. Les apports de 31 975 \$ au 31 mars 2018 provenaient du ministère du Patrimoine canadien pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

L'**obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition** représente le solde du capital de 2 549 \$ à rembourser pour un contrat de location-acquisition pour une imprimante-photocopieuse qui a débuté en avril 2016 et qui sera entièrement remboursé en 2020-2021.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

L'**actif net** a augmenté de 2 % ou de 621 993 \$ en 2018-2019 (2018 – diminution de 1 % ou de 317 110 \$) découlant d'une baisse de 2 918 395 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges (2018 – 534 692 \$) et d'une diminution de 3 857 498 \$ des pertes (non réalisées) de réévaluation de l'exercice (2018 – augmentation de 1 488 158 \$ des pertes).

Analyse de l'état des résultats

| | 31 mars 2019 | 31 mars 2018 | Variation | |
|---|----------------|------------------|--------------------|-------------|
| | \$ | \$ | \$ | % |
| Produits | | | | |
| Projets financés | 131 975 | 82 025 | 49 950 | 61 |
| Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement | 30 294 | 59 494 | (29 200) | (49) |
| Publications, en nature et produits divers | 20 015 | 2 865 | 17 150 | 599 |
| Total des produits | 182 284 | 144 384 | 37 900 | 26 |
| Produits financiers nets | | | | |
| Produits financiers gagnés | 710 118 | 676 021 | 34,097 | 5 |
| Variations de la juste valeur – réalisées | (159 611) | 2 594 666 | (2 754 277) | (106) |
| Produits financiers nets | 550 507 | 3 270 687 | (2 720 180) | (83) |

Les produits de 131 975 \$ des **projets financés** de l'exercice considéré (2018 – 68 025 \$) proviennent du projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » financé par le ministère du Patrimoine canadien, une initiative qui a commencé en juillet 2017 et qui se poursuivra jusqu'au 31 mars 2020. Les produits de 2017-2018 incluent 14 000 \$ pour des ateliers de formation financés par le conseil scolaire du district de Halton.

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et aux frais d'inscription au gala de financement et aux conférences. Les produits de l'exercice considéré proviennent notamment des frais d'inscription de 21 600 \$ au colloque des Prix d'excellence qui s'est déroulé en septembre 2018 à Winnipeg et des dons de 8 194 \$ (2018 – 59 494 \$).

Les produits des **publications, en nature et produits divers** sont tirés de la vente de publications de la Fondation ainsi que des produits en nature et de produits divers. Les produits de l'exercice considéré englobent des apports en nature de 20 000 \$ (2018 – 2 840 \$).

Analyse de l'état des résultats (suite)

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial du fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres placements. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts en espèce et hors trésorerie, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés en 2018-2019 s'élèvent à 710 118 \$ (2018 – 676 021 \$), soit une hausse de 34 097 \$ par rapport à 2017-2018.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements et l'actif du fonds de dotation ont diminué de 2 754 277 \$ (2018 – 366 077 \$) en raison d'une baisse de 2 753 016 \$ (2018 – hausse de 1 141 076 \$) des gains réalisés sur la vente de placements. Aucune perte de valeur n'a été constatée pendant l'exercice (2018 – aucune).

Les gains et pertes non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains de réévaluation de 2018-2019 se sont élevés à 955 270 \$ (2018 – pertes de 2 902 228 \$), soit une diminution de 3 857 498 \$ des pertes, en raison notamment de l'accroissement de la juste valeur de marché du portefeuille.

| Charges | 31 mars 2019 | | | 31 mars 2018 | | | Variation | |
|--|----------------|------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|-----------|------|
| | FCRR | Projets financés | Total | FCRR | Projets financés | Total | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | % |
| Salaires et avantages sociaux | 404 156 | 32 638 | 436 794 | 348 365 | 17 296 | 365 661 | 71 133 | 19 |
| Honoraires professionnels | 87 188 | 32 703 | 119 891 | 50 139 | 29 643 | 79 782 | 40 109 | 50 |
| Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration | 93 438 | - | 93 438 | 103 360 | - | 103 360 | (9 922) | (10) |
| Éducation et formation du public | 49 958 | 36 152 | 86 110 | 30 079 | 21 516 | 51 595 | 34 515 | 67 |
| Loyer | 83 906 | - | 83 906 | 73 928 | - | 73 928 | 9 978 | 13 |
| Conférences, colloques et consultations | 71 619 | 6 172 | 77 791 | 66 269 | 2 504 | 68 773 | 9 018 | 13 |
| Conférence et Colloque des Prix d'excellence | 73 741 | - | 73 741 | - | - | - | 73 741 | 100 |
| Communications | 25 696 | 9 804 | 35 500 | 27 615 | 234 | 27 849 | 7 651 | 27 |
| Frais administratifs et généraux | 17 318 | 14 506 | 31 824 | 18 751 | 10 832 | 29 583 | 2 241 | 8 |
| Autres charges | 14 783 | - | 14 783 | 17 781 | - | 17 781 | (2 998) | (17) |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 12 290 | - | 12 290 | 11 641 | - | 11 641 | 649 | 6 |
| Total des charges | 934 093 | 131 975 | 1 066 068 | 747 928 | 82 025 | 829 953 | 236 115 | 28 |

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les charges de la Fondation ont totalisé 1 066 068 \$ pour l'exercice 2018-2019 (2018 – 829 953 \$). Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les salaires et avantages sociaux, les honoraires professionnels et les honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration, qui se sont élevés à 436 794 \$, à 119 891 \$ et à 93 438 \$ respectivement.

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont augmenté de 71 133 \$ par rapport à 2017-2018 en raison principalement de l'embauche pour un nouveau poste à temps plein, du paiement intégral de 12 mois du salaire de la directrice générale et des augmentations salariales à payer à l'actuelle et à l'ancienne directrice générale. En 2018-2019, les charges de salaires et avantages sociaux ont été réparties comme suit : 303 117 \$ aux charges de programme (2018 – 261 274 \$), 101 039 \$ aux frais administratifs (2018 – 87 091 \$) et 32 638 \$ aux projets financés (2018 – 17 296 \$).

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. Les honoraires professionnels se sont accrus de 40 109 \$ par rapport à 2017-2018, en raison notamment d'une augmentation de 11 059 \$ pour des honoraires d'audit interne et d'une hausse de 27 163 \$ pour des honoraires de consultation pour des services organisationnels. Il n'y a pas eu de frais pour des services juridiques en 2018-2019 (2018 – néant). Les charges de l'exercice considéré incluent des apports en nature de 15 000 \$ des partenaires de la Fondation.

Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** ont diminué de 9 922 \$ par rapport à 2017-2018. Les charges de 2018-2019 comprenaient deux réunions (2018 – une réunion) en personne des administrateurs en avril et en septembre 2018. Au cours de l'exercice, il y a eu deux sessions d'orientation pour les nouveaux membres du Conseil. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges. Les charges de 2018 englobent les frais de déplacement et les honoraires de l'ancien président du Conseil qui a participé aux entrevues des personnes candidates au poste de directeur général de la FCRR qui ont eu lieu à Ottawa.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a augmenté de 9 978 \$ en raison notamment d'un apport pour des améliorations locatives et un incitatif de location fournis par le propriétaire au cours de l'exercice précédent et jusqu'en février 2018.

Les charges de **conférences, colloques et consultations** ont augmenté de 9 018 \$ en comparaison de 2017-2018 surtout par suite des charges du projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Conférence et Colloque des Prix d'excellence est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2018-2019 comprenaient les frais pour les déplacements, les repas et l'hébergement, les subventions aux lauréats, la location de salles de réunions, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel liés au Colloque des Prix d'excellence 2018 qui s'est déroulé à Winnipeg. Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de conférence conjuguée à l'événement des Prix excellence.

Éducation et formation du public représente les frais pour les webinaires, la publication *Directions*, le soutien communautaire, le centre des recherches bibliographiques, la bibliothèque de ressources, les messages d'intérêt public, la publicité et la traduction liée aux programmes. Il y a eu une hausse de 34 515 \$ des charges dans ce poste par rapport à 2017-2018, en raison

Analyse de l'état des résultats (suite)

surtout des charges pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ». Les charges de l'exercice considéré incluent un apport en nature de 5 000 \$ des partenaires de la Fondation.

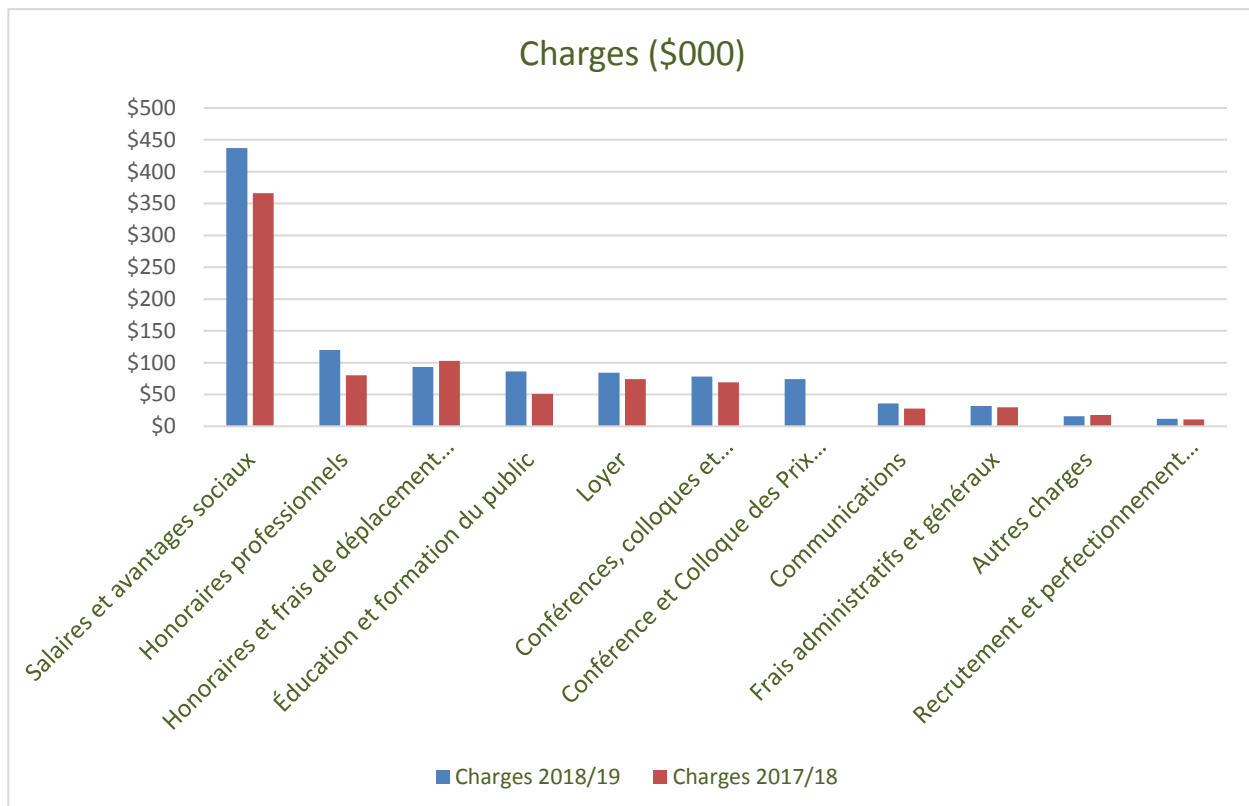
Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Les charges de communications ont connu une hausse de 7 651 \$ par rapport à 2017-2018, principalement attribuable aux charges liées au projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».

Les **frais administratifs et généraux** ont augmenté de 2 241 \$ par rapport à 2017-2018.

Les **autres charges** englobent les frais de systèmes d'information et de développement de 9 095 \$, l'amortissement de 5 313 \$ et les charges d'intérêts de 375 \$ en 2018-2019.

Les charges de **recrutement et perfectionnement du personnel** de l'exercice visé incluent le versement de 9 927 \$ (2018 – 10 630 \$) au Bureau du Conseil privé du gouvernement du Canada pour les charges liées au processus de sélection du gouverneur en conseil pour les nouveaux membres du Conseil d'administration.

Les charges des **projets financés** de 131 975 \$ (2018 – 68 025 \$) sont pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ». Il y a eu un accroissement de 49 950 \$ des charges des projets financés par rapport à 2017-2018 qui s'explique notamment par le financement supplémentaire reçu du ministère du Patrimoine canadien au cours de l'exercice pour le projet « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants ».



Perspectives d'avenir

Exercice 2019-2020

Au cours de l'exercice 2019-2020, la Fondation canadienne des relations raciales continuera à financer ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés du fonds de dotation initial. Également, compte tenu du succès de la mise en œuvre et de l'achèvement des deux subventions pluriannuelles antérieures de la Fondation, cette dernière exécutera la troisième et dernière année du projet triennal « Au-delà des 150 ans du Canada, une promesse pour nos enfants » financé par le ministère du Patrimoine canadien. Ce projet a été conçu pour rapprocher tous les Canadiens et Canadiennes de toute origine pour participer à des discussions au sujet de l'élimination du racisme et de la discrimination, en mettant en particulier l'accent sur les jeunes gens, tout en ayant recours à des outils technologiques et à l'innovation pour mettre en place des réseaux nationaux faisant la promotion de la compréhension interculturelle. La Fondation continuera de mettre l'accent sur la production de liens pour promouvoir l'approfondissement des conversations à travers le pays tout en élargissant la portée et la profondeur de ses programmes en tant que porte-parole national afin de renforcer les relations raciales harmonieuses. Ses activités de programme concordent avec la marque unique de la Fondation en tant que principal facilitateur et ressource pour l'évolution de relations raciales positives. Ce n'est pas le rôle de la Fondation d'être un ardent défenseur et elle n'est pas dotée de moyens pour le faire.

Une nouvelle initiative d'envergure élaborée cette année est le projet *Science du racisme*, qui vise à élaborer une exposition publique liée à l'aspect scientifique de la discrimination raciale. En outre, l'exercice sera marqué par l'accent mis sur la création d'un solide système de ressources en ligne pour promouvoir la mission et la vision de la Fondation, incluant son centre de recherches bibliographiques. La Fondation s'est aussi engagée à entreprendre de nouveaux projets de recherche et des sondages avec ses partenaires de recherche collaborateurs.

La Fondation a un budget d'exploitation approuvé de 860 000 \$ et un budget de dépenses de 1 187 000 \$ pour 2019-2020. Les budgets approuvés ont été établis en ayant conscience des contraintes financières auxquelles fait face la Fondation dans le contexte économique actuel. Les budgets approuvés pour l'exercice sont suivis de près par la haute direction, le Comité des finances et de vérification et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Le cas échéant, des ajustements sont effectués en consultation avec le Comité des finances et de vérification, sous réserve de l'approbation du Comité exécutif du Conseil d'administration. Toutes les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques pertinentes du gouvernement. Afin de renforcer davantage la surveillance, la direction devra obtenir l'approbation préalable du Comité exécutif du Conseil d'administration pour toute dépense qui dépassera de plus de 10 % le montant budgété approuvé par le Conseil. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont publiés sur le site Web de la Fondation.

Perspectives d'avenir (suite)

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément à son Plan stratégique, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente un engagement envers la générosité d'esprit traditionnelle démontrée par l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise lors de la signature de l'Entente de redressement des Canadiens japonais et la défense pour la création de la Fondation canadienne des relations raciales. Son objectif central est établi dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, approuvée en 1990.

Au cours du présent exercice, la Fondation entreprend un processus de planification stratégique triennale avec son Conseil d'administration. Le Conseil a retenu les services d'un cabinet d'experts-conseils pour faciliter le processus de planification stratégique. L'accent est de comprendre ce que les gens partout au Canada pensent du rôle que la Fondation devrait jouer à l'avenir, quelles orientations devrait considérer un organisme national se concentrant sur les relations raciales et l'élimination du racisme et de l'aider à déterminer les priorités pour les trois prochains exercices (2020 à 2023), dans le cadre du mandat législatif confié à la Fondation.

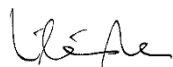
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre du Patrimoine canadien. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ces éléments sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154,01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité des finances et de vérification. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

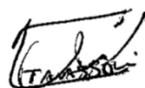
La directrice générale,



Lilian Ma

Le 8 juillet 2019

Le directeur, Finances et Administration,



Arsalan Tavassoli, MA, CPA, CGA

Le 8 juillet 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour le vérificateur général du Canada par intérim,



Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 8 juillet 2019

États financiers de la
Fondation canadienne des relations raciales
Exercice terminé le 31 mars 2019

États financiers de la
FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
Exercice terminé le 31 mars 2019

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| État de la situation financière | 54 |
| État des résultats | 55 |
| État des gains et pertes de réévaluation | 56 |
| État de l'évolution de l'actif net | 57 |
| État des flux de trésorerie | 58 |
| Notes complémentaires | 59 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
31 mars 2019

| | 2019 | 2018 |
|---|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Trésorerie (note 3) | 63 169 | 227 644 |
| Charges payées d'avance | 25 445 | 33 133 |
| Créances (note 6) | 433 163 | 98 867 |
| Placements (note 4) | 195 810 | 216 065 |
| | <u>717 587</u> | <u>575 709</u> |
| Actif du fonds de dotation (note 5) | 24 491 869 | 23 266 746 |
| Placements (note 4) | 5 250 248 | 5 766 124 |
| Immobilisations (note 8) | 11 328 | 11 112 |
| | <u>30 471 032</u> | <u>29 619 691</u> |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 6) | 362 946 | 121 534 |
| Salaires à payer (note 6) | 31 352 | 10 239 |
| Apports reportés et produits reportés (note 10) | – | 31 975 |
| | <u>394 298</u> | <u>163 748</u> |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9) | 2 549 | 3 751 |
| | <u>396 847</u> | <u>167 499</u> |
| Actif net | | |
| Non affecté | 6 366 383 | 6 701 078 |
| Investi en immobilisations (note 13) | 8 779 | 7 361 |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulés | (300 977) | (1 256 247) |
| Affecté aux fins de la dotation (note 5) | 24 000 000 | 24 000 000 |
| | <u>30 074 185</u> | <u>29 452 192</u> |
| | <u>30 471 032</u> | <u>29 619 691</u> |
| Droits contractuels et obligations contractuelles (note 11) | | |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La présidente du Conseil d'administration,



Teresa Woo-Paw

Le président du Comité des finances et de vérification,



Moses Gashirabake

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Projets financés | 131 975 | 82 025 |
| Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement | 30 294 | 59 494 |
| Publications, en nature et produits divers | 20 015 | 2 865 |
| | <u>182 284</u> | <u>144 384</u> |
| Charges (note 16) | | |
| Charges de programmes | 378 213 | 331 419 |
| Frais administratifs | 135 545 | 118 489 |
| Projets financés | 131 975 | 82 025 |
| Frais d'exploitation | 109 819 | 83 661 |
| Réunions du Conseil d'administration | 93 438 | 103 360 |
| Colloque des Prix d'excellence et gala de financement | 73 741 | – |
| Conférences, colloques et consultations | 71 619 | 66 269 |
| Éducation et formation du public | 49 958 | 30 079 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 12 290 | 11 641 |
| Systèmes d'information et développement | 9 095 | 2 806 |
| Frais financiers | 375 | 204 |
| | <u>1 066 068</u> | <u>829 953</u> |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets | <u>(883 784)</u> | <u>(685 569)</u> |
| Produits financiers nets (note 12) | 550 507 | 3 270 687 |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | <u>(333 277)</u> | <u>2 585 118</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2019

| | 2019 | 2018 |
|---|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice | (1 256 247) | 1 645 981 |
| Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants : | | |
| Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif | 530 361 | (1 874) |
| Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur | 265 298 | (306 949) |
| Montants reclassés à l'état des résultats : | | |
| Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif | 39 284 | (2 640 338) |
| Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur | 120 327 | 46 933 |
| Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice | 955 270 | (2 902 228) |
| Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice | (300 977) | (1 256 247) |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2019

| 2019 | Non affecté | Investi en immobilisations | Pertes de réévaluation cumulées | Dotation | 2019 |
|---|------------------|----------------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net au début de l'exercice | 6 701 078 | 7 361 | (1 256 247) | 24 000 000 | 29 452 192 |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges | (333 277) | – | – | – | (333 277) |
| Gains de réévaluation | – | – | 955 270 | – | 955 270 |
| Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13) | (1 418) | 1 418 | – | – | – |
| Actif net à la fin de l'exercice | 6 366 383 | 8 779 | (300 977) | 24 000 000 | 30 074 185 |

| 2018 | Non affecté | Investi en immobilisations | Pertes de réévaluation cumulées | Dotation | 2018 |
|---|------------------|----------------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actif net au début de l'exercice | 4 102 344 | 20 977 | 1 645 981 | 24 000 000 | 29 769 302 |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 2 585 118 | – | – | – | 2 585 118 |
| Pertes de réévaluation | – | – | (2 902 228) | – | (2 902 228) |
| Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 13) | 13 616 | (13 616) | – | – | – |
| Actif net à la fin de l'exercice | 6 701 078 | 7 361 | (1 256 247) | 24 000 000 | 29 452 192 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2019

| | 2019 | 2018 |
|---|------------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges | (333 277) | 2 585 118 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | |
| Amortissement | 5 313 | 14 771 |
| Produits d'intérêts et de dividendes hors trésorerie | (33 788) | (30 514) |
| Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 12) | 159 611 | (2 594 666) |
| | <u>(202 141)</u> | <u>(25 291)</u> |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie | | |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | 7 688 | (5 622) |
| Diminution (augmentation) des créances | (2 723) | 287 681 |
| (Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer, salaires à payer | 23 892 | (55 217) |
| (Diminution) augmentation des apports reportés et produits reportés | (31 975) | 23 775 |
| | <u>(205 259)</u> | <u>225 326</u> |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Entrées d'immobilisations | (5 529) | – |
| Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations | (5 529) | – |
| Activités d'investissement | | |
| Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation | 6 080 935 | 15 989 755 |
| Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation | (6 618 385) | (16 535 324) |
| Produit de la vente de placements | 2 012 059 | 4 129 011 |
| Achat de placements | (1 427 094) | (3 658 408) |
| | <u>47 515</u> | <u>(74 966)</u> |
| Activités de financement | | |
| Remboursement des obligations locatives en vertu d'un contrat de location-acquisition | (1 202) | (1 155) |
| | <u>(1 202)</u> | <u>(1 155)</u> |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie | <u>(164 475)</u> | <u>149 205</u> |
| Trésorerie au début de l'exercice | 227 644 | 78 439 |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | 63 169 | 227 644 |

Remarque 1 : Un montant de 343 311 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement (2018 – 353 122 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2019, aucune provision n'a été comptabilisée (2018 – aucune).

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la durée et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

| Actif | Durée de vie utile |
|--|---------------------------|
| Mobilier et matériel de bureau | 5 ans |
| Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition | Sur la durée du bail |
| Matériel informatique | 3 ans |
| Logiciels | 3 ans |
| Améliorations locatives | Sur la durée du bail |

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

h) Conversion des devises (suite)

d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2019, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 7 834 \$ (2018 – 7 624 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2019, il n'y avait aucune réclamation en cours (2018 – aucune).

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Répartition des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 16. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

Les charges sont initialement attribuées aux projets financés selon les accords de financement. Les charges restantes sont réparties aux autres fonctions selon des taux fondés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Répartition des charges par fonction (suite)

| 2019 | Montant | Taux de répartition | Charges (fonction) | Montant |
|--|------------------|---------------------|--|------------------------------|
| Charges (objets) | (\$) | (%) | | (\$) |
| Salaires et avantages sociaux | 436 794 | 75 % 25 % | Charges de programme Frais administratifs Projets financés | 303 117 101 039 32 638 |
| Honoraires professionnels | 119 891 | 100 % | Frais d'exploitation Projets financés | 87 188 32 703 |
| Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration | 93 438 | 100 % | Réunions du Conseil d'administration | 93 438 |
| Éducation et formation du public | 86 110 | 100 % | Éducation et formation du public Projets financés | 49 958 36 152 |
| Loyer | 83 906 | 65 % 35 % | Charges de programme Frais administratifs | 54 539 29 367 |
| Conférences, colloques et consultations | 77 791 | 100 % | Conférences, colloques et consultations Projets financés | 71 619 6 172 |
| Colloque des Prix d'excellence et gala de financement | 73 741 | 100 % | Colloque des Prix d'excellence et gala de financement | 73 741 |
| Communications | 35 500 | 80 % 20 % | Charges de programme Frais administratifs Projets financés | 20 557 5 139 9 804 |
| Frais administratifs et généraux | 31 824 | 100 % | Frais d'exploitation Projets financés | 17 318 14 506 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 12 290 | 100 % | Recrutement et perfectionnement du personnel | 12 290 |
| Systèmes informatiques et développement | 9 095 | 100 % | Systèmes informatiques et développement | 9 095 |
| Amortissement | 5 313 | 100 % | Frais d'exploitation | 5 313 |
| Charge d'intérêts | 375 | 100 % | Frais financiers | 375 |
| | 1 066 068 | | | 1 066 068 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

l) Répartition des charges par fonction (suite)

| 2018 | | | | |
|--|-----------------|-------------------------------|--|-----------------------------|
| Charges (objets) | Montant (\$) | Taux de répartition (%) | Charges (fonction) | Montant (\$) |
| Salaires et avantages sociaux | 365 661 | 75 % 25 % | Charges de programme Frais administratifs Projets financés | 261 274 87 091 17 296 |
| Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration | 103 360 | 100 % | Réunions du Conseil d'administration | 103 360 |
| Honoraires professionnels | 79 782 | 100 % | Frais d'exploitation Projets financés | 50 139 29 643 |
| Loyer | 73 928 | 65 % 35 % | Charges de programme Frais administratifs | 48 053 25 875 |
| Conférences, colloques et consultations | 68 773 | 100 % | Conférences, colloques et consultations Projets financés | 66 269 2 504 |
| Éducation et formation du public | 51 595 | 100 % | Éducation et formation du public Projets financés | 30 079 21 516 |
| Frais administratifs et généraux | 29 583 | 100 % | Frais d'exploitation Projets financés | 18 751 10 832 |
| Communications | 27 849 | 80 % 20 % | Charges de programme Frais administratifs Projets financés | 22 092 5 523 234 |
| Amortissement | 14 771 | 100 % | Frais d'exploitation | 14 771 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 11 641 | 100 % | Recrutement et perfectionnement du personnel | 11 641 |
| Systèmes informatiques et développement | 2 806 | 100 % | Systèmes informatiques et développement | 2 806 |
| Charge d'intérêts | 204 | 100 % | Frais financiers | 204 |
| | 829 953 | | | 829 953 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie

Au 31 mars 2019, la trésorerie comprend 72 347 \$ dans le compte bancaire et un découvert de 9 178 \$ dans les liquidités des comptes de placement non affectés (2018 – solde de trésorerie de 227 644 \$).

4. Placements

| 31 mars 2019 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Compte d'épargne-placement | 78 525 | – | 78 525 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 117 285 | 2 467 827 | 2 585 112 |
| Titres de participation canadiens | – | 1 039 526 | 1 039 526 |
| Titres de participation étrangers | – | 1 742 895 | 1 742 895 |
| | 195 810 | 5 250 248 | 5 446 058 |

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2018 – aucune).

| 31 mars 2018 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Compte d'épargne-placement | 86 705 | – | 86 705 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 129 360 | 2 743 557 | 2 872 917 |
| Titres de participation canadiens | – | 1 097 514 | 1 097 514 |
| Titres de participation étrangers | – | 1 925 053 | 1 925 053 |
| | 216 065 | 5 766 124 | 5 982 189 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

4. Placements (suite)

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 1,21 % à 5,94 % (2018 – de 1,49 % à 3,26 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 8 septembre 2019 et le 2 juin 2041 (2018 – entre le 5 septembre 2018 et le 2 juin 2041).

5. Fonds de dotation

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2019 :

| 31 mars 2019 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 284 748 | – | 284 748 |
| Compte d'épargne-placement | 301 960 | – | 301 960 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 420 022 | 9 473 643 | 9 893 665 |
| Titres de participation canadiens | – | 5 188 143 | 5 188 143 |
| Titres de participation étrangers | – | 8 823 353 | 8 823 353 |
| | 1 006 730 | 23 485 139 | 24 491 869 |

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (2018 – aucune).

| 31 mars 2018 | Montants à court terme | Montants à long terme | Total des placements |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 458 772 | – | 458 772 |
| Placements en instruments à taux fixe canadiens | 449 248 | 9 545 235 | 9 994 483 |
| Titres de participation canadiens | – | 4 724 409 | 4 724 409 |
| Titres de participation étrangers | – | 8 089 082 | 8 089 082 |
| | 908 020 | 22 358 726 | 23 266 746 |

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2019, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

| Composition de l'actif | Cible de l'ÉPP | Fourchette autorisée |
|--|----------------|----------------------|
| 0,00 % en trésorerie (2018 – 3,66 %) | 0 % | 0 % – 5 % |
| 47,47 % en instruments à taux fixe (2018 – 46,27 %) | 80 % | 40 % – 80 % |
| 20,53 % en titres de participation canadiens (2018 – 19,07 %) | 10 % | 10 % – 30 % |
| 32,00 % en titres de participation internationaux (2018 – 31,00 %) | 10 % | 10 % – 40 % |

Au 31 mars 2019, la composition du portefeuille du fonds de dotation de la Fondation était la suivante :

| Composition de l'actif | Cible de l'ÉPP | Fourchette autorisée |
|--|----------------|----------------------|
| 1,16 % en trésorerie (2018 – 1,97 %) | 1 % | 0 % – 5 % |
| 40,40 % en instruments à taux fixe (2018 – 42,96 %) | 45 % | 40 % – 60 % |
| 22,41 % en titres de participation canadiens (2018 – 20,31 %) | 25 % | 10 % – 30 % |
| 31,66 % en titres de participation internationaux (2018 – 30,41 %) | 25 % | 20 % – 40 % |
| 4,37 % en biens immobiliers (2018 – 4,35 %) | 4 % | 4 % – 5 % |

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars 2019, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

| Titres de créance par notation de crédit | 2019 | 2018 |
|--|---------------------------------|---------|
| | Pourcentage de la valeur | |
| AAA (note court terme + R1) | 22,85 % | 23,80 % |
| AA | 17,63 % | 25,55 % |
| A | 52,60 % | 44,55 % |
| BB | 1,21 % | — |
| BBB | 5,71 % | 6,10 % |

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des créances sur les opérations en cours. Au 31 mars 2019, les créances comprennent des soldes de 431 663 \$ (2018 – 98 287 \$) âgés de moins de 3 mois, de 1 500 \$ (2018 – 580 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (2018 – aucun) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 31 mars :

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------------------|----------------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Gouvernement du Canada | 31 749 | 22 970 |
| Créances sur les opérations en cours | 363 982 | 32 409 |
| Dividendes, intérêts et distributions | 29 827 | 34 870 |
| Autres organismes | 7 605 | 8 618 |
| | 433 163 | 98 867 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 31 mars 2019, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

| | 2019 | 2018 |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Titres à taux fixe canadiens | 12 478 777 | 12 867 400 |
| | 12 478 777 | 12 867 400 |

Au 31 mars 2019, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

| | 2019 | 2018 |
|--------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Moins de 1 an | 537 307 | 578 608 |
| De 1 à 3 ans | 3 287 843 | 2 912 749 |
| De 3 à 5 ans | 1 900 179 | 3 765 955 |
| Plus de 5 ans | 6 753 448 | 5 610 088 |
| | 12 478 777 | 12 867 400 |
| <u>Sensibilité</u> | 1,48 % | 1,42 % |
| | 185 177 \$ | 182 717 \$ |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de taux d'intérêt (suite)

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 5,9 années (2018 – 5,66 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,48 % ou 185 177 \$ (2018 – 1,42 % ou 182 717 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

La Fondation n'a pas été exposée à un risque de change important au cours de l'exercice puisque 99,9 % des placements et des actifs du fonds de dotation qu'elle détenait étaient en dollars canadiens.

Environ 0,13 % du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Environ 0,11 % du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

e) Autre risque de prix (suite)

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriées combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de deux autres révisions le 19 juillet 2017 et le 13 octobre 2017, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2019 sont comme suit :

| Proportion et catégorie des actifs | Indice de référence |
|--|--|
| 1 % en trésorerie canadienne | Indice des bons du Trésor à 91 jours DEX |
| 45 % en titres à taux fixe canadiens | Indice obligataire universel FTSE TMX |
| 22 % en titres de participation canadiens | Indice composé S&P/TSX |
| 28 % en titres de participation internationaux | Indice mondial MSCI TR (\$ CA) |
| 4 % en biens immobiliers | Indice immobilier mondial MSCI (\$ CA) |

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et les indices de référence combinés est de 0,95 % (2018 – 1,023 %) pour l'exercice. L'incidence cumulative d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2019, à environ 0,95 % ou 285 289 \$ (2018 – 1,023 % ou 302 076 \$). La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'état des gains et pertes de réévaluation et les produits financiers nets pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Gestion des risques financiers (suite)

f) Risque de liquidité (suite)

du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Au 31 mars 2019, la Fondation avait un solde total de trésorerie de 63 169 \$ (2018 – 227 644 \$), qui est inférieur au total du passif s'élevant à 396 847 \$ comptabilisé à la même date (2018 – 167 499 \$).

Cependant, le passif total comprend des comptes fournisseurs sur les opérations en cours qui seront assurés par des montants présentés dans les placements et l'actif du fonds de dotation.

Au 31 mars 2019, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

| Créditeurs et charges à payer | Moins de 3 mois | 3 à 12 mois | Plus de 1 an | Total |
|--|-----------------------|----------------|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs sur les opérations en cours | 271 723 | – | – | 271 723 |
| Autres créditeurs et charges à payer | 62 489 | 26 033 | 2 701 | 91 223 |
| Salaires à payer | 31 352 | – | – | 31 352 |
| Total | 365 564 | 26 033 | 2 701 | 394 298 |

Au 31 mars 2018, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

| Créditeurs et charges à payer | Moins de 3 mois | 3 à 12 mois | Plus de 1 an | Total |
|--|-----------------------|----------------|-----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs sur les opérations en cours | 33 090 | – | – | 33 090 |
| Autres créditeurs et charges à payer | 79 403 | 7 272 | 1 769 | 88 444 |
| Salaires à payer | 10 239 | – | – | 10 239 |
| Total | 122 732 | 7 272 | 1 769 | 131 773 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

| | |
|----------|---|
| Niveau 1 | Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques. |
| Niveau 2 | Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. |
| Niveau 3 | La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable. |

Voici les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2019 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|-------------------|-------------------|----------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 284 748 | – | – | 284 748 |
| Compte d'épargne-placement | 380 485 | – | – | 380 485 |
| Placements en instruments à taux fixe | – | 12 478 777 | – | 12 478 777 |
| Titres de participation | 16 793 917 | – | – | 16 793 917 |
| Total des placements et de l'actif du fonds de dotation | 17 459 150 | 12 478 777 | – | 29 937 927 |

Voici les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2018 :

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
|---|-------------------|-------------------|----------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Trésorerie | 458 772 | – | – | 458 772 |
| Compte d'épargne-placement | 86 705 | – | – | 86 705 |
| Placements en instruments à taux fixe | – | 12 867 400 | – | 12 867 400 |
| Titres de participation | 15 836 058 | – | – | 15 836 058 |
| Total des placements et de l'actif du fonds de dotation | 16 381 535 | 12 867 400 | – | 29 248 935 |

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation n'est pas cotée sur un marché actif, mais est plutôt déterminée en fonction des cours sur un marché hors cote décentralisé, ce qui équivaut au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2019 :

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette comptable 2019 |
|---|----------------|----------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Mobilier et matériel de bureau | 121 230 | 115 129 | 6 101 |
| Matériel informatique | 39 551 | 36 755 | 2 796 |
| Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition | 6 076 | 3 645 | 2 431 |
| | 166 857 | 155 529 | 11 328 |

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 5 313 \$ (2018 – 14 771 \$).

Au cours de l'exercice, la valeur comptable des améliorations locatives a été examinée et le coût de 42 988 \$ a été radié par imputation à l'amortissement cumulé.

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2018 :

| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur nette comptable 2018 |
|---|----------------|----------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Mobilier et matériel de bureau | 119 281 | 112 840 | 6 441 |
| Améliorations locatives | 42 988 | 42 988 | – |
| Matériel informatique | 35 971 | 34 946 | 1 025 |
| Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition | 6 076 | 2 430 | 3 646 |
| | 204 316 | 193 204 | 11 112 |

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

En janvier 2016, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2016. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 333 \$ à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2021, est garantie par le matériel connexe.

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 2 549 | 3 751 |

Les paiements minimaux futurs en vertu du contrat sont comme suit au 31 mars :

| | 2019 | 2018 |
|---|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| 2019 | – | 1 332 |
| 2020 | 1 332 | 1 332 |
| 2021 | 1 332 | 1 332 |
| | 2 664 | 3 996 |
| Moins le montant représentant les intérêts | (115) | (245) |
| Total de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 2 549 | 3 751 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2019 :

| | 2019 | 2018 |
|--|----------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Apports reportés provenant de sources non gouvernementales | – | – |
| Apports reportés provenant de sources gouvernementales | – | 31 975 |
| Solde à la fin de l'exercice | – | 31 975 |

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

| | 2019 | 2018 |
|--|-----------|---------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 31 975 | 8 200 |
| Ajouter : apports affectés reçus de sources gouvernementales | 100 000 | 100 000 |
| Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales | – | – |
| Déduire : montants comptabilisés en produits | (131 975) | (76 225) |
| Solde à la fin de l'exercice | – | 31 975 |

11. Droits contractuels et obligations contractuelles

La Fondation a conclu un contrat de revenus et de paiement. Le contrat de revenus avec le ministère du Patrimoine canadien s'élève à 150 000 \$ au cours du prochain exercice pour le projet « Canada au-delà de 150 : Une promesse à nos enfants » une initiative qui s'étend de juillet 2018 à mars 2020. Le contrat de paiement porte sur un contrat de location pour des bureaux et s'étend jusqu'au 31 mars 2023. Au 31 mars 2019, les recettes contractuelles minimales futures totalisent 150 000 \$ (2018 – 250 000 \$) et les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 374 610 \$ (2018 – 474 467 \$).

| | Droits contractuels | Obligations contractuelles |
|-----------|---------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ |
| 2019-2020 | 150 000 | 95 645 |
| 2020-2021 | – | 95 645 |
| 2021-2022 | – | 95 645 |
| 2022-2023 | – | 87 675 |
| | 150 000 | 374 610 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

12. Produits financiers nets

| Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation | 2019 | 2018 |
|---|----------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Gains (pertes) réalisés sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation | (197 904) | 2 088 918 |
| Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation | 715 956 | 738 110 |
| Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements | (141 150) | (154 795) |
| | 376 902 | 2 672 233 |
| Produits financiers nets sur les placements | | |
| Gains réalisés sur la vente de placements | 38 293 | 505 748 |
| Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes | 170 943 | 116 219 |
| Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements | (35 631) | (23 513) |
| | 173 605 | 598 454 |
| Produits financiers nets | 550 507 | 3 270 687 |

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 844 605 \$ (2018 – pertes de 2 845 007 \$) constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation étaient liés aux éléments de l'actif du fonds de dotation.

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividendes hors trésorerie de 27 708 \$ (2018 – 24 974 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 6 372 \$ (2018 – 4 269 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

13. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Immobilisations | 11 328 | 11 112 |
| Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | (2 549) | (3 751) |
| | 8 779 | 7 361 |

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

13. Investissement en immobilisations (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

| | 2019 | 2018 |
|---|--------------|-----------------|
| | \$ | \$ |
| Entrées d'immobilisations | 5 529 | – |
| Moins : immobilisations louées | – | – |
| Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation | 5 529 | – |
| Amortissement des immobilisations | (5 313) | (14 771) |
| Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition | 1 202 | 1 155 |
| Variation nette de l'investissement en immobilisations | 1 418 | (13 616) |

14. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 131 975 \$ pour le projet « Canada au-delà de 150 : une promesse à nos enfants », financé par le ministère du Patrimoine canadien (2018 – 68 025 \$). Au 31 mars 2019, il n'y a aucun apport reporté pour ce projet (2018 – 31 975 \$). En outre, la Fondation a des droits contractuels de 150 000 \$ pour le même projet au 31 mars 2019 (2018 – 250 000 \$) tel que divulgué à la note 11, droits contractuels et obligations contractuelles.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 259 831 \$ (2018 – 227 752 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et des directrices générales.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 9 927 \$ (2018 – 10 630 \$) pour les charges du Bureau du Conseil privé du gouvernement du Canada liées au processus de sélection du gouverneur en conseil pour les nouveaux membres du Conseil d'administration.

Au 31 mars 2019, la Fondation avait des créances de 31 749 \$ (2018 – 22 970 \$) sur l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2019

15. Dons en nature

Au cours de l'exercice considéré, la juste valeur des services et des biens donnés incluse en tant que produits en nature dans les états financiers a été de 20 000 \$ (2018 – 2 840 \$). De ce montant, des coûts correspondants de 15 000 \$ ont été classés dans les honoraires professionnels et 5 000 \$ dans l'éducation et la formation du public. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice (2018 – aucune). Les dons en nature sont inclus dans les postes de produits au titre des publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

16. Tableau des charges par objet

| Charges | 2019 | 2018 |
|---|------------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires et avantages sociaux | 436 794 | 365 661 |
| Honoraires professionnels | 119 891 | 79 782 |
| Honoraires et frais de déplacement des membres | 93 438 | 103 360 |
| Éducation et formation du public | 86 110 | 51 595 |
| Loyer | 83 906 | 73 928 |
| Conférences, colloques et consultations | 77 791 | 68 773 |
| Colloque des Prix d'excellence et gala de financement | 73 741 | – |
| Communications | 35 500 | 27 849 |
| Frais administratifs et généraux | 31 824 | 29 583 |
| Recrutement et perfectionnement du personnel | 12 290 | 11 641 |
| Systèmes informatiques et développement | 9 095 | 2 806 |
| Amortissement | 5 313 | 14 771 |
| Charges d'intérêts | 375 | 204 |
| | 1 066 068 | 829 953 |

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants à l'état des résultats, à la note 2 l) – Répartition des charges par fonction et à la note 16 – Tableau des charges par objet ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée en 2018-2019. Ces modifications n'ont aucune incidence sur l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges de la Fondation.